

LE DEVOIR

Sharon prêt à négocier « sous le feu »

La journée la plus meurtrière depuis le début de l'intifada: six Israéliens et 40 Palestiniens tués

D'APRÈS ASSOCIATED PRESS ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a laissé entendre hier qu'il était prêt à renoncer à son exigence, maintes fois réaffirmée, d'obtenir une semaine ou deux de calme total sur le terrain avant toute entrée en vigueur d'un cessez-le-feu.

La journée d'hier a été marquée par le plus lourd bilan depuis le début de la nouvelle intifada il y a dix-sept mois: 40 Palestiniens, dont deux enfants et un haut responsable de la sécurité, ont perdu la vie hier dans différents raids de Tshal en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, tandis que six Israéliens étaient tués, dont un soldat abattu par les tireurs palestiniens dans un camp de réfugiés de Cisjordanie.

Jeudi soir, un militant du Hamas a ouvert le feu dans la colonie juive d'Atzmona, dans la bande de Gaza, tuant cinq lycéens et en blessant 19 autres avant d'être abattu par l'armée.

«Les négociations destinées à mettre fin à la violence seront tenues pendant les combats», a déclaré le premier ministre Ariel Sharon à la deuxième chaîne de télévision israélienne. «Il s'agit des négociations pour aboutir à un cessez-le-feu», a-t-il précisé. Israël est «prêt à entrer dans la discussion à propos du plan Tenet, et si le terrorisme continue, nous poursuivons nos activités», a-t-il ajouté.

Par le passé, Sharon avait toujours exigé une semaine de calme totale avant toute mise en œuvre par Israël de ses obligations dans le cadre du plan Tenet. Ce dernier prévoit notamment que l'Etat hébreu se replie jusqu'aux positions qui étaient les siennes avant le début de l'actuelle intifada en septembre



AGENCE FRANCE-PRESSE

Avec 111 Palestiniens et 36 Israéliens tués, cette dernière semaine a été la plus sanglante depuis le début de la deuxième intifada, en septembre 2000, désormais presque quotidiennement ponctuée d'attentats suicide palestiniens et de représailles israéliennes.

VOIR PAGE A 12: SHARON

Urgent: universités cherchent docteurs

Les institutions québécoises n'atteignent parfois que la moitié de leurs objectifs annuels d'embauche

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
LE DEVOIR

Les universités québécoises sont incapables de pourvoir les postes de professeur qu'elles ouvrent, faute de candidats compétents et à cause de la vive concurrence qu'elles se livrent. Ainsi, après avoir déployé tous leurs charmes, fait miroiter une liasse de dollars, offert un emploi au conjoint du professeur courtisé et trouvé école et garderie pour les enfants, les établissements n'atteignent parfois que la moitié de leurs objectifs annuels d'embauche.

«Tous les jours, je suis aux prises avec la concurrence du marché: c'est la guerre!», disait récemment le vice-principal exécutif et aux affaires académiques de l'université McGill, Luc Vinet, en confiant qu'il ne passe effectivement pas une journée sans que la menace de perdre un professeur ne rebondisse jusqu'à son bureau. «Nos profs partent à la retraite, nous ne produisons pas assez de docteurs pour la demande qui prévaut, l'offre est insuffisante!», ajoutait-il. L'université doit embaucher une centaine de professeurs cette année.

La rareté des candidats, conjuguée à une impor-

VOIR PAGE A 12: UNIVERSITÉS

SANTÉ

Les énigmes de la longévité humaine

Cherchant à percer le mystère de la longévité, des dizaines de chercheurs se sont lancés sur la piste des gènes des centenaires, eux qui, dans 40 ans, seront dix fois plus nombreux qu'aujourd'hui à atteindre cet âge vénérable au Québec. Au delà des conditions de vie plus favorables et des avancées médicales, on s'interroge sur les autres facteurs qui contribuent à repousser l'âge de la mort. Des spécialistes soupçonnent les aliments antioxydants de freiner le vieillissement des cellules et poursuivent leur enquête dans cette direction. D'autres chercheurs ont braqué leur loupe sur une particularité observée sur le chromosome 4 des centenaires, espérant y trouver une réponse à leurs interrogations. La vieillesse prolongée pose aussi un immense défi, celui de faire de ce dernier segment de la vie un passage heureux malgré les maux et les incapacités qui accompagnent inévitablement l'ajout des années.

La clé du vieillissement, c'est d'accepter son âge et de s'y adapter, disent les spécialistes.

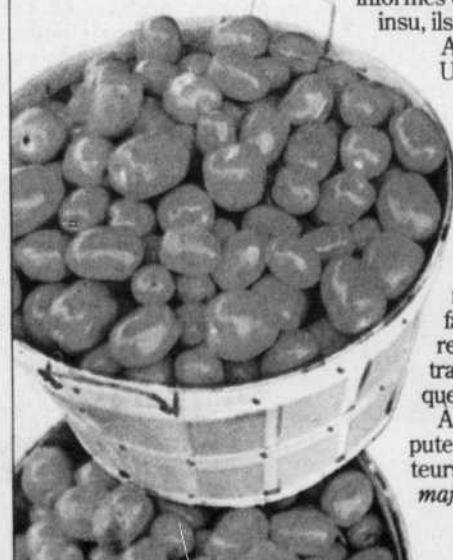


À lire en page B 12

OGM: les Américains deviennent un peu plus... Européens

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Une combinaison de facteurs, tels la mobilisation de certains scientifiques en faveur des OGM, la manipulation de l'information par les industriels et la confiance aveugle des Américains dans leurs institutions réglementaires, fait en sorte que les consommateurs américains gobent les OGM plus facilement que ne le font les Européens. Cependant, selon une étude réalisée par des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique - Environnement, techniques, sociétés, politiques économiques (INRA-STEPE, France), dont *Le Devoir* a obtenu copie, dès que ces mêmes consommateurs américains sont mieux informés et prennent conscience qu'ils mangent des OGM à leur insu, ils deviennent un peu plus... européens.



Au cours d'une minutieuse enquête menée aux États-Unis, Claire Marris, chargée de recherches à l'INRA-STEPE, a relevé de multiples différences de perception et de conception de part et d'autre de l'Atlantique. Ces différences expliqueraient notamment que les OGM soient encore loin de susciter, aux États-Unis, une controverse publique comparable à celle qui gronde en Europe.

Alors que sur le Vieux Continent les réactions négatives de la population ont entraîné l'imposition d'un moratoire sur les OGM, aux États-Unis, les cultures et la commercialisation d'OGM se sont accrues à fond de train sans faire sourciller les consommateurs. Cette relative indifférence a alors été interprétée par les promoteurs d'aliments transgéniques, industriels et scientifiques, comme le signe que les consommateurs acceptent sans tiquer les OGM.

A la suite de son enquête, la sociologue Claire Marris impute plutôt ce désintérêt au fait que les consommateurs américains sont très peu informés. «Dans leur grande majorité, les consommateurs américains ne savent pas que les

VOIR PAGE A 12: OGM

Une chatte est une chatte

Monologues du vagin, une multinationale de l'action militante

Il fallait être culottée pour associer la Saint-Valentin et le 8 mars. Et encore plus pour oser faire le lien entre les deux événements avec le mot «vagin»... Pourtant, l'initiative d'Eve Ensler, auteure des célèbres *Monologues du vagin*, a donné naissance à l'organisme V-Day. V comme dans «Valentin». Comme dans «vagin». Et comme dans «victoire sur toutes les formes de violence contre les femmes». Petit tour d'horizon d'une multinationale de l'action militante.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

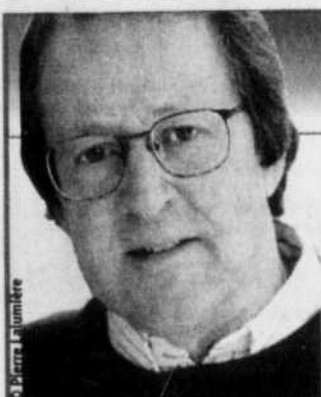
On n'a qu'à suivre l'actualité pour constater à quel point la bêtise et la brutalité sexiste peuvent prendre tous les visages. Quelques mots ou expressions suffisent: «burka», par exemple. «Excision du clitoris». Ou «viol ethnique», comme dans tous les conflits qui agitent toutes les Bosnies du monde. Les «petits violés ordinaires» aussi; selon le département américain de la Justice, une femme est violée à toutes les 90 secondes aux États-Unis. Chaque jour. Ça fait beaucoup.

Au départ, la comédienne Eve Ensler en avait ras le bol de tout cela, comme tout le monde. Et elle a décidé de frapper. Pour monter le petit *one-woman show* qui allait être sa contribution à la cause, elle a eu l'idée géniale d'interviewer des femmes et de les faire parler sur un sujet tout simple: leur vagin. Elle en a rencontré des centaines: des vieilles, des grosses,

VOIR PAGE A 12: VAGIN

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 11
Annonces.....	A 10	Monde.....	A 8
Avis publics.....	A 6	Mots croisés.....	A 6
Bourse.....	B 8	Météo.....	A 6
Carrières.....	B 6	Perspectives.....	B 1
Économie.....	B 4	Santé.....	B 12
Éditorial.....	B 10	Sports.....	A 11



PIERRE GODIN

La grande biographie de RENÉ LÉVESQUE

«Une œuvre journalistique majeure»

Louis Cornellier, *Le Devoir*

Un enfant du siècle
476 pages • 29,95 \$



Héros malgré lui
736 pages • 36,95 \$



L'espoir et le chagrin
632 pages • 29,95 \$



Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

LES ACTUALITÉS

Accès à l'école anglaise

Brent Tyler veut un référendum

VINCENT CORMIER
PRESSE CANADIENNE

Le président d'Alliance Québec, Brent Tyler, a demandé hier la tenue d'un référendum sur l'amendement que veut apporter le gouvernement québécois à la Charte de la langue française visant à limiter le droit d'accès à l'école anglaise pour les non-anglophones.

M. Tyler a fait cette proposition en réponse à l'annonce par le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, du prochain dépôt d'un amendement à la Charte de la langue française afin d'empêcher les enfants de parents franco-phones d'être admissibles à l'enseignement public en anglais après avoir effectué la majeure partie de leur instruction en anglais.

Depuis 1993, année d'adoption de cette règle, avoir fréquenté un établissement privé anglophone pendant une année, soit en première, soit en septième année, suffit pour remplir cette condition de la «majeure partie».

«Entre 70 et 80 % des gens au Québec aimeraient choisir la langue d'enseignement de leurs enfants», a estimé M. Tyler.

Outre le référendum, le président d'Alliance Québec a demandé au gouvernement d'attendre la décision de la Cour d'appel sur le cas Solski, celui d'un enfant ayant fréquenté une école anglaise privée en 9^e année et qui se voit refuser le certificat d'admissibilité.

Il a également demandé que Québec soumette «sa proposition d'amendement à la Cour d'appel pour que celle-ci se prononce sur sa constitutionnalité».

Lors de sa conférence de presse, Brent Tyler a tenu à rassurer les parents dont les enfants sont concernés par l'amendement en leur assurant que, contrairement à ce qu'affirme le ministère de l'Éducation, l'amendement ne pourra pas être en vigueur pour la rentrée de septembre 2002.

Il a promis par ailleurs que son mouvement porterait l'affaire en justice en cas d'adoption de l'amendement controversé.

M. Tyler a reconnu qu'«il est injuste que seules les personnes riches puissent profiter du système [des écoles privées anglaises]», mais, a-t-il dit, «c'est parce que tout le système est discriminatoire».

Entre 1000 et 2000 élèves sont touchés par cette question, sans compter leurs frères et sœurs, qui deviennent à leur tour admissibles si leur aîné obtient le certificat.

Une récente étude de l'Institut Missisquoi, qui se spécialise dans l'étude de la communauté anglophone, révélait que la proportion d'élèves francophones dans les écoles anglaises était passée de 9,5 % en 1991-92 à 16 % en 2000-01, bien que les effectifs des deux communautés n'aient pas évolué.

Par ailleurs, selon l'étude, près du tiers des élèves francophones ayant le droit de fréquenter l'école anglaise ont fait ce choix en 2000-01, contre 26 % dix ans auparavant.



*redout une...
fée
miniman*

CHEZ
Enfants Des Longs Champs

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité à l'étagé

1007, RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

Filet social

Le Canada fait mieux que les États-Unis mais moins bien que la Suède

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Amateurs de médailles, avez-vous fait le plein aux Olympiques? Et si on vous disait que le Canada remporte l'argent derrière la Suède et devant les États-Unis aux épreuves de développement social?

C'est que le Conseil canadien de développement social (CCDS) a choisi d'utiliser les anneaux olympiques pour attirer l'attention sur les résultats d'une comparaison en 25 points du filet social des trois pays. Pour le Canada, le portrait correspond bien à sa situation géopolitique.

L'analyse porte plus particulièrement sur le revenu, la pauvreté, l'emploi, la sécurité d'emploi, le soutien aux familles, la santé, le

crime, l'éducation et la participation des citoyens aux élections. «Le Canada bat les États-Unis sur la plupart des indicateurs sociaux, mais nous sommes loin de la Suède. Il y a de quoi être fier, mais pas de quoi être complaisant», souligne le directeur de la recherche du CCDS, Andrew Jackson.

Revenu

Ce n'est une surprise pour personne: les États-Unis présentent le revenu par habitant le plus élevé. Ce chiffre est de 21 % plus élevé qu'au Canada. «Cependant, nos revenus sont plus équitablement distribués», souligne M. Jackson. Ainsi, l'écart entre les riches et les pauvres est plus mince ici que chez nos voisins.

Cela se traduit par un taux de pauvreté beaucoup plus faible

qu'aux États-Unis: 10,3 % contre 17 %. Même constat pour la pauvreté infantile: plus d'un enfant américain sur cinq (22,4 %) est pauvre alors qu'un petit Canadien sur six (15,5 %) vit dans la pauvreté. Avec des taux de 6,4 % et de 2,6 %, la Suède domine largement ce tableau.

Emploi

Dans le domaine de l'emploi, les États-Unis présentent le plus bas taux de chômage. Pour ce qui est du revenu, 21 % des travailleurs canadiens gagnent peu; aux États-Unis, le taux grimpe à 25 %. Encore une fois, la Suède présente des données impressionnantes: seulement 5 % de ses travailleurs sont des gagne-petit.

Et si la syndicalisation va bon

train au Canada (36 %), on est bien loin de la Suède, où 89 % des employés sont protégés par un syndicat. Les États-Unis ferment la marche avec un bien modeste 18 %, un chiffre qui traîne dans son sillage un système déficient d'assurance-chômage et de formation continue.

Grosso modo, le gouvernement suédois absorbe 84 % des coûts de son système de santé publique et 91 % de son système d'éducation. Loin devant les États-Unis, le Canada couvre 79 % des frais de santé et 60 % de ceux en éducation.

Espérance de vie

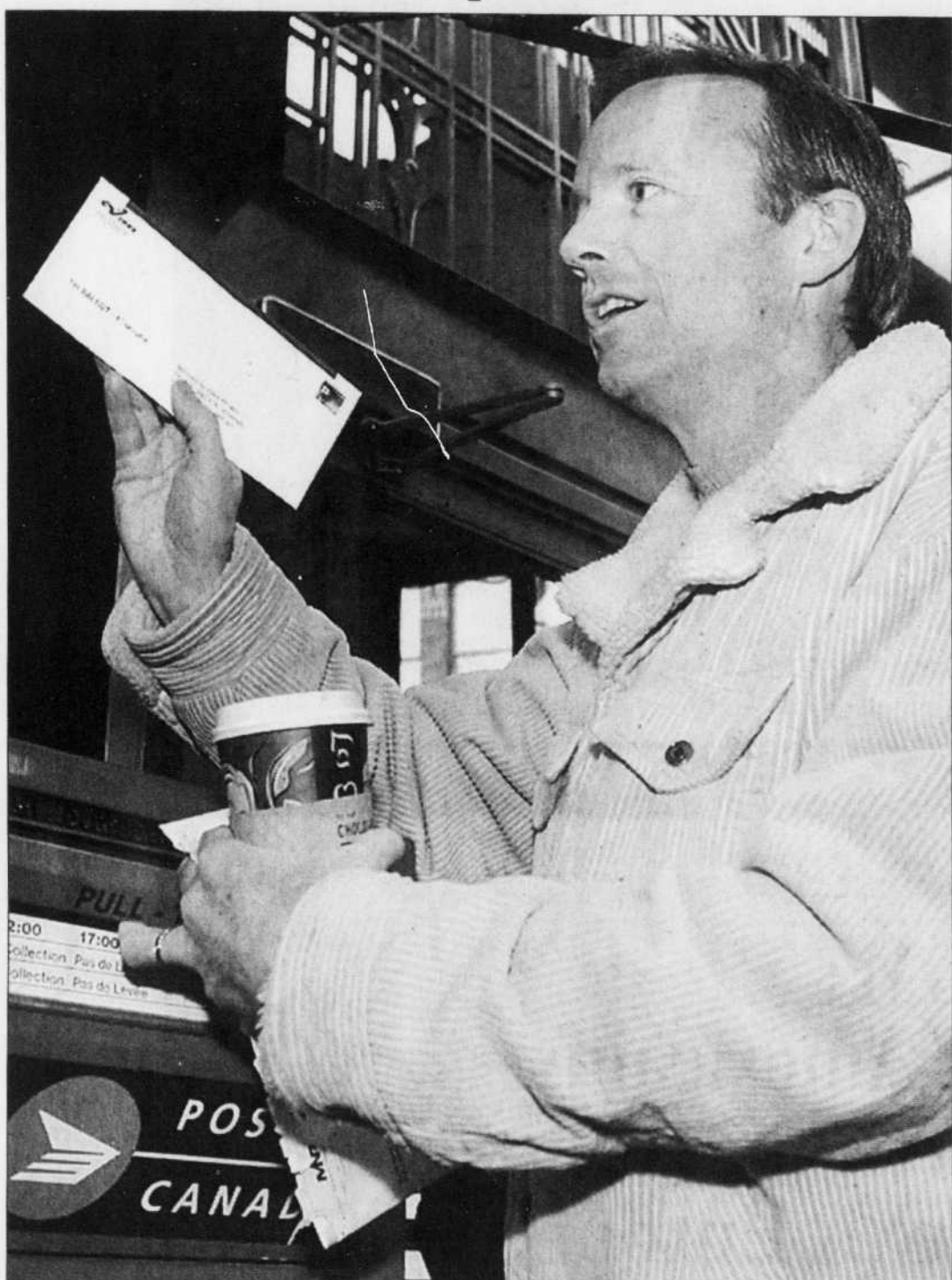
Conséquence: l'espérance de vie des Suédois et des Canadiens est plus élevée que celle des Américains. La mortalité infantile est également plus basse pour les mé-

dailles sociaux d'or et d'argent. Du côté des habiletés langagières, le Canada se démarque car quatre adultes sur dix ont une éducation postsecondaire contre 35 % aux États-Unis et 28 % en Suède. Cependant, 25 % des Suédois, 43 % des Canadiens et 50 % des Américains sont illettrés.

«Le Canada se démarque par son filet social», analyse Andrew Jackson. Les familles américaines doivent payer plus de leur propre poche pour les soins de santé et l'éducation, ce qui ampute de beaucoup l'avantage d'avoir des impôts moins élevés.

Pour ce qui est de la participation aux élections, les États-Unis (49,1 %) et le Canada (56,2 %) tiennent encore une fois la patte. Difficile en effet de battre 83,2 % comme taux de participation.

Vote postal



LE DEVOIR

DANS SA TENTATIVE pour reprendre les rênes de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, candidat à la direction du parti, a déposé son bulletin de vote dans une boîte à lettres d'Ottawa hier. Les résultats de ce scrutin postal seront dévoilés le 20 mars. Si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des voix, un second tour sera nécessaire, qui se déroulera lors du congrès du parti, au début du mois d'avril, à Edmonton.

Urgence Palestine Gaza et Cisjordanie

En 19 mois de soulèvement contre l'occupation israélienne :

- 1089 Palestiniens ont été tués
- 18 116 ont été blessés, dont plusieurs milliers resteront handicapés à vie

Sous les bombardements incessants et en raison des incursions de l'armée israélienne dans les camps de réfugiés :

- 3669 habitations ont été détruites ou endommagées
- 90 000 écoliers n'ont plus accès à l'école
- 68 % des ambulances du Croissant rouge palestinien sont touchées
- 230 enfants de moins de 18 ans ont perdu la vie, dont 50 de moins de 12 ans



Agissez maintenant
pour alléger les souffrances quotidiennes des Palestiniens

Donnez généreusement
aux services médicaux d'urgence du Croissant rouge palestinien
en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

Faites vos dons à l'Aide Médicale pour la Palestine

Numéro de charité : 886421395RR0001
5722 rue Saint-André, Montréal QC H2S 2K1
Téléphone : (514) 843-7875 • Télécopie : (514) 843-3061
Courriel : mapcan@cam.org • Site Web : www.ampcan.org



Le projet Benny Farm devra comprendre 200 logements sociaux

Les déclarations de Michel Prescott inquiètent les défenseurs d'un projet communautaire

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

La Ville de Montréal a l'intention de consacrer une bonne partie de l'immense complexe immobilier Benny Farm, dans Notre-Dame-de-Grâce, à des logements sociaux. «C'est un terrain qui offre de grandes possibilités et y installer 200 logements sociaux nous semble un minimum», dit Michel Prescott, vice-président du comité exécutif et responsable du dossier de l'habitation à Montréal.

Le point fait donc partie des discussions qui ont présentement cours entre l'administration municipale et la Société immobilière du Canada (SIC), propriétaire du terrain. Il n'est toutefois pas question de mousser le projet Benny Farm 2000, que M. Prescott, des conseillers municipaux et le maire Gerald Tremblay ont pourtant appuyé publiquement l'automne dernier, et encore en janvier. «Le but général, c'est que cet immense terrain serve à des logements sociaux et c'est ce dont nous discutons», expliquait hier M. Prescott.

La SIC, de son côté, est d'accord pour «incorporer un pourcentage assez important de logements à prix abordables», disait hier son porte-parole, Gordon McIvor. Le chiffre de 200 logements, cité par M. Prescott, ne l'a donc pas surpris. Mais il est clair que ces logements sociaux devront être complétés par des logements privés.

Engagement timide selon Benny Farm 2000

Les défenseurs du projet Benny Farm 2000 — un vaste projet mêlant logements communautaires et privés qui a été rejeté l'automne dernier par la SIC — trouvent toutefois cet engagement bien timide. Une affirmation de M. Prescott, sur les ondes de la radio de Radio-Canada, les a particulièrement fait sursauter. M. Prescott a déclaré jeudi qu'il fallait éviter de faire de Benny Farm un parc de HLM, comme les Habitations Jeanne-Mancé au centre-ville. Même si hier Michel Prescott s'en défendait bien, Robert Cohen, du Fonds foncier communautaire Benny Farm, a eu la nette impression que le projet Benny Farm 2000 (que le Fonds a élaboré) était visé par ces propos.

«Il n'y a pourtant aucun rapport entre notre projet et les Habitations Jeanne-Mancé! Ce que nous prévoyons, c'est de la mixité sociale. Il y a actuellement 312 logements vacants sur ce terrain. Nous voulons les rénover et construire d'autres unités pour un total de 450 logements. De ce nombre, 150 seraient vendus: 50 à un coût de 65 000 \$, ce qui favoriserait l'accès à la propriété de petits travailleurs, et une centaine à 150 000 \$, comme le prix du marché.»

«Les 300 autres unités seraient louées: la moitié à un loyer entre 250 et 350 \$ par mois, pour les faibles revenus, l'autre autour de 600 \$ par mois, pour les travailleurs à revenus modestes. On créerait aussi des entreprises pour intégrer les exclus, dans des services pour personnes âgées ou d'entretien par exemple, en concertation avec des organismes de NDG. On ne parle donc pas d'un parc de HLM mais d'une combinaison unique au Canada, qui pourrait même servir de modèle!»

Cohérence historique

Le projet, poursuit M. Cohen, serait dans la lignée de l'histoire de Benny Farm, dont les 52 édifices de six logements chacun ont, depuis 1946, logé d'anciens combattants à revenus modestes. M. Cohen craint que le projet discuté entre la SIC et la Ville de Montréal fasse plutôt une large place aux condos, «alors qu'il en pousse déjà partout à Montréal!»

Du côté de la SIC, on indique que le plan de développement du site sera présenté au printemps. «Une fois le plan présenté, le site sera vendu et, si le Fonds veut acheter la partie où il y aura des logements à prix abordable, il n'y a aucun problème», disait hier M. McIvor. Une nouveauté dans le dossier puisque, tout l'automne, la SIC a refusé de faire affaire avec le Fonds, lui reprochant des problèmes de financement — ce que ses représentants contestaient farouchement.

**Couleurs
Decor Design**
Helena Kalenda & Claude Bouchard

12 mois sans Intérêt*

Tapis 3 pour 1*

1. Tapis 1^{re} qualité
2. Sous-tapis gratuit
3. Installation gratuite

Spécial Inventaire 65% de rabais

Tapis commerciale \$0,59 p.c.
Bois flottant \$1,49 p.c.
Berber - Peluches - Sisal - Prilart - céramique

Gratuit
Service de décoration
Carpettes • Rideaux • Voiles
Douillettes • Couvre-lits
Stores • Toiles • Tringles

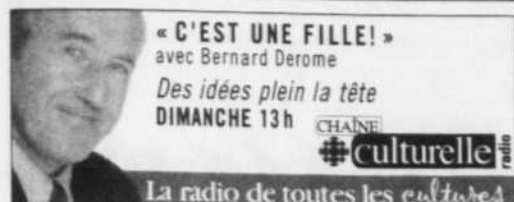
3645 Boul. St-Joseph Est
MONTREAL (Entre Boul. St-Michel et Boul. Pie-IX)
729-7313
ouvert 7 jours

Lucie Poulin-Gosselin
Une Québécoise à Paris

Lettres familiales 1961-1962

À la lecture de ces lettres familiales dans lesquelles l'auteur nous livre spontanément, sans artifices littéraires, les mille et un détails de sa vie quotidienne, on mesure toute l'évolution de la société québécoise depuis ces années qui marquent le début de la révolution tranquille. On y fait aussi la même découverte à propos de la France et de sa condition économique, militaire et sociale.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca



« C'EST UNE FILLE! »

avec Bernard Derome

Des idées plein la tête

DIMANCHE 13h

CHAÎNE
#culturelle

La radio de toutes les cultures

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

14 au 17 mars 2002
Palais des Congrès de MontréalSalon
des VINS et spiritueux
de Montréal

ARCHIVES LE DEVOIR

Les automobilistes montréalais seront durement éprouvés par les travaux routiers au cours des prochaines années.

760 millions pour refaire l'autoroute Métropolitaine en 10 ans

Patience au volant!

La traversée de l'île indisposera bien des automobilistes, surtout quand les travaux coïncideront avec la réfection de la rue Notre-Dame

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le ministère des Transports a choisi sa voie: l'autoroute Métropolitaine, la 40, en place depuis 40 ans, est là pour de bon. Elle sera cependant modifiée à cinq endroits dans sa partie est. L'essentiel des travaux se fera toutefois dans sa partie ouest.

En conférence de presse hier, le ministre des Transports, Serge Ménard, a annoncé la mise en place d'un comité de gestion public-privé, véritable chef d'orchestre, qui verra à coordonner les travaux de leur conception jusqu'à leur achèvement, prévu en 2012. Un budget de 39,5 millions sera mis à sa disposition.

Le ministre a expliqué que l'essentiel des travaux portera sur l'endroit le plus congestionné du Québec: sur la Métropolitaine, entre Décarie et l'autoroute des Laurentides. Seront améliorés les échangeurs Côte-de-Liesse, Décarie et des Laurentides, entre les autoroutes 40, 15 et 520. L'ajout d'une voie n'est pas exclu. Des expropriations seront nécessaires.

« Il y a des entrées, sorties et mouvements de véhicules qui sont devenus dangereux et qui nous poussent à intervenir maintenant », a déclaré le ministre.

Dans la partie est de la 40, des sorties et des entrées seront déplacées tandis qu'une voie de desserte sera construite à proximité du boulevard Pie-IX.

Au moins cinq arrondissements seront touchés, soit ceux de Saint-Léonard, Villerey; Saint-

Michel-Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville et Mont-Royal-Saint-Laurent.

L'autoroute 40 est l'une des voies les plus utilisées dans la région métropolitaine et le seul axe routier qui traverse entièrement l'île de Montréal, d'est en ouest. 170 000 véhicules y circulent chaque jour.

On s'attend à ce que sa réfection dure une dizaine d'années et nécessite plus de 760 millions.

Comités consultatifs

Le comité mixte sera alimenté par six comités consultatifs qui verront à lui acheminer les demandes et griefs provenant de six secteurs d'intérêt: environnement, transport, industrie et commerce, institutions, municipalité et domaine résidentiel.

Le but des travaux, a dit le ministre, est de rendre la circulation sur la 40 « sécuritaire et fluide ». Il compte que le comité de gestion verra à ce que ce soit également le cas tout au long de la durée des travaux.

Il reconnaît toutefois que les automobilistes devront s'armer de patience, particulièrement au moment où les travaux sur la voie Notre-Dame coïncideront avec ceux de la Métropolitaine, les deux axes est-ouest les plus importants. Il a été impossible de savoir à quel moment cette situation se produira.

Pour les travaux sur la 40, la planification ne sera terminée qu'en 2005, mais comme le projet est découpé en plusieurs chantiers, les plans et devis pour certaines portions du projet pourront commencer en 2003 et les travaux qui y sont reliés en 2004.

Cour suprême

Mieux vaut être Canadien pour faire carrière dans la fonction publique

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Ottawa peut continuer à favoriser les citoyens canadiens au détriment des étrangers pour combler les postes dans la fonction publique, a tranché hier la Cour suprême dans une décision qui tire dans tous les sens.

Le plus haut tribunal du pays a rejeté à six contre trois l'appel de trois femmes d'origine néerlandaise, autrichienne et française qui se disaient victimes de discrimination. Leurs possibilités d'avancement dans la fonction publique ont été bloquées en raison de leur statut de ressortissantes étrangères.

La cour confirme dans son jugement la validité de la loi fédérale qui confère aux citoyens canadiens un traitement préférentiel dans l'embauche de la fonction publique. Mais les juges de la majorité y vont par deux chemins différents pour donner raison à Ottawa.

Quatre juges reconnaissent le caractère discriminatoire de la loi. Ils estiment par contre qu'il est raisonnable de restreindre le droit à l'égalité des plaignantes dans le but de valoriser la citoyenneté —

un moteur de l'unité nationale — et d'encourager la naturalisation des résidents permanents.

Deux juges estiment que les appelantes n'ont pas réussi à démontrer une violation de leurs droits. Janine Bailey, des Pays-Bas, et Elisabeth Lavoie, de l'Autriche, ont refusé de renoncer à leurs nationalités respectives. Un « problème enviable » puisque ces femmes voulaient garder des privilèges dans leurs pays d'origine et en réclamer d'autres au Canada. Impossible de parler de discrimination dans ces deux cas puisque les plaignantes ont choisi « de demeurer en marge » du processus de naturalisation.

Porte à demi ouverte

La notion de citoyenneté perdrait tout son sens si Ottawa accordait les mêmes droits et statuts aux Canadiens et aux résidents permanents, estime par ailleurs la Cour suprême. Les juges majoritaires rappellent que la Loi sur l'emploi dans la fonction publique ne ferme pas complètement la porte aux étrangers. Rien ne les empêche de décrocher un poste si aucun candidat canadien ne satisfait aux critères d'embauche. « Il s'agit d'une

préférence seulement, et non d'une exclusion totale », précisent les juges de la majorité.

« Une loi qui exclut toute une catégorie de personnes de certains types d'emplois pour le seul motif qu'elles n'ont pas la citoyenneté et sans égard aux qualités ou mérites d'individus faisant partie du groupe porte atteinte à la dignité humaine », prétendent au contraire la juge en chef Beverley McLachlin et deux de ses collègues dissidents. Ceux-ci estiment qu'il n'existe aucun lien rationnel entre l'objectif de promouvoir la citoyenneté canadienne et les dispositions discriminatoires de la loi.

Une opinion que partage le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), qui a plaidé la cause devant la Cour suprême. « Nous sommes très déçus. Dans un sens, cela veut dire que le gouvernement fédéral peut continuer à pratiquer de la discrimination dans l'embauche », affirme Fo Niemi, le directeur général du CRARR. Le groupe transportera sa bataille de la sphère du juridique au politique, la semaine prochaine lors de la Commission parlementaire sur la révision de la loi sur l'équité en matière d'emploi.

Cour suprême

La veuve touchera son dû

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Un contrat est un contrat: l'assurance de deux hommes décédés accidentellement en commettant un crime est valide et la compagnie d'assurance-vie Transamerica du Canada devra payer les primes à leurs bénéficiaires. Ainsi en ont décidé hier matin les neuf juges de la plus haute cour du pays.

« La règle de déchéance, qui est fondée sur la règle de l'ordre public selon laquelle, si l'auteur d'un méfait ne peut profiter de son crime, on ne devrait pas non plus permettre à une compagnie d'assurances d'échapper à ses obligations contractuelles en invoquant une règle d'ordre public, devrait être appliquée de façon stricte et étroite », souligne le juge L'Heureux-Dubé dans la décision rendue en faveur de Maria Oldfield.

Dans les deux cas, la compagnie d'assurance-vie invoquait l'ordre public pour refuser de verser les indemnités. « Il n'est pas contraire à l'ordre public de permettre à un bénéficiaire innocent d'obtenir le produit d'une police d'assurance-vie dans le cas où la personne assurée décède accidentellement au cours de la perpétration d'un acte criminel », tranchent les neuf juges de la Cour suprême.

Roger Arbic est décédé le 22

janvier 1994 alors qu'il posait une bombe dans un véhicule ne lui appartenant pas, commettant ainsi un geste criminel. Or la vie de M. Arbic était assurée et son épouse, Danielle Goulet, avait été désignée comme bénéficiaire.

« Un assureur n'assure jamais la faute intentionnelle de l'assuré », font remarquer les sages dans l'arrêt Goulet. « [...] Certes, selon les admissions au procès, l'assuré commettait un acte criminel grave lorsqu'il est décédé, mais il n'avait pas l'intention de mettre fin à ses jours. » Danielle Goulet recevra donc l'indemnité d'assurance de 50 000 \$.

Maria Oldfield pourra également encaisser l'assurance-vie de 250 000 \$ de son ex-conjoint pour les mêmes raisons. Dans ce cas, Paul Oldfield est décédé le 27 avril 1996 en Bolivie, à la suite d'une crise cardiaque provoquée par le bris d'un des 30 condoms remplis de cocaïne retrouvés dans son estomac.

Les juges laissent cependant la porte ouverte aux compagnies d'assurance-vie. « Pour empêcher des tiers ou des bénéficiaires innocents de réclamer l'indemnité, le contrat d'assurance doit contenir une clause prévoyant expressément que l'assureur n'est pas tenu de verser l'indemnité si l'assuré perd la vie lors de la perpétration d'un acte criminel », peut-on lire dans l'arrêt Goulet.

Urgence neige en Abitibi

PRESSE CANADIENNE

Rouyn-Noranda — Les autorités de Rouyn-Noranda ont été contraintes d'ouvrir hier un centre de coordination d'urgence en raison des perturbations causées par la dernière chute de neige dans cette municipalité.

A partir de ce centre, les policiers et les cols bleus ont pu se porter plus efficacement au secours des conducteurs, fort nombreux, en difficulté.

« Nous sommes en situation de pré-urgence », a constaté en fin d'après-midi le directeur adjoint de la Sécurité municipale, Alex Chartier.

De nombreux camions incapables de monter des côtes, ou encore des autobus scolaires enlisés sont venus compliquer une situation déjà fort difficile pour les automobilistes.

La visibilité était réduite partout et les routes de la région enneigées. Deux routes, dont la Transcanadienne, ont dû être fermées dans le Nord-Est ontarien voisin.

Mais ce sont les municipalités qui ont le plus durement écopé. « On reçoit au moins 30 centimètres de neige par semaine depuis trois semaines, a expliqué M. Chartier. Les services de déneigement n'ont donc pu fournir à la tâche. Certains sites de déneigement sont pleins, et ils en ont encore pour plusieurs jours à ramasser. »

FORUM PUBLIC SUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS.

- Quoi faire pour favoriser l'accueil et l'intégration des immigrants?
- Le soutien à l'intégration socio-économique des immigrants et des réfugiés est-il adéquat?
- Comment favoriser l'apprentissage du français par les nouveaux arrivants?
- Comment favoriser une meilleure intégration des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise?

CONFÉRENCIERS INVITÉS:

André Boulerice, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'immigration
Arlendo Vieira, président de la Commission des relations interculturelles du Québec
Natasha Normand, Projet d'immersion professionnelle pour les personnes immigrantes
Anne Martin, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
Juan José Fernandez, Promotion société nouvelle (PROMIS)

Dimanche le 10 mars 2002 de 13h00 à 16h45

Au Centre des services communautaires du Monastère

4449 Berri, Montréal, (entrée à côté du Métro Mont Royal, par le stationnement)

Organisé par le Parti Québécois de Mercier, en collaboration avec:
• le Comité national de la Citoyenneté et de l'Intégration (CNCI) du Parti Québécois
• le Conseil régional de Montréal-Centre du Parti Québécois

Pour information : (514) 526-2330 poste 251



HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Centre affilié à l'Université de Montréal
DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE - Service de chirurgie dentaire

Le docteur **PHILIPPE BERTRAND**Dentiste généraliste
Fellow du International Congress of Oral ImplantologistsOffre une gamme complète de services et traitements en
IMPLANTOLOGIE DENTAIREPour plus d'information ou pour prendre un rendez-vous, veuillez
contacter le (514) 253-3233 ou le (514) 252-3400 poste 2471

Meuble
Hochelaga
Un nom sans prétention
Ltée

Une entreprise familiale à votre service depuis plus de 30 ans



ARMOIRE, CHAMBRE ET CUISINE
EN PIN MASSIF FAIT À LA MAIN
Mobilier de salon tout cuir, lit mural

8729, Hochelaga (coin Désormeaux) Montréal (FERMÉ LE MERCREDI)
(514) 354-1030 • 1-800-357-1030

Couleur Décor Design

SERVICE DE DÉCORATION GRATUIT

SOLDE D'INVENTAIRE

- TAPIS
- LINOLÉUM
- CARPETTES
- CÉRAMIQUE
- BOIS FLOTTANT
- RIDEAU
- COUVRE-LIT
- STORES

CONFECTION GARANTIE

VENEZ CHOISIR
PARMI PLUS DE
150 MODELES
& COULEURS

- ENSEMBLES DE DOUILLETES
- COUVRE-LITS
- VALENCES BALLONS
- CANTONNIÈRES
- DRAPERIES
- RIDEAUX

Collection

CERAMICA
CÉRAMIQUE



BELLA

INSTALLATION
GARANTIE

3 99\$
P.C.

1ÈRE
QUALITÉ
GARANTIE

Venez rencontrer
Hélène pour vous
conseiller dans
votre choix.



VENTE DE
CARPETTES
**SUPER
CHOIX**

- 2'8" x 5'
- 4' x 6'
- 5'6" x 8'
- 6'6" x 9'6"
- 8' x 11'
- 10' x 13'

PLANCHER de BOIS
FLOTTANT
KRONOTEX
GARANTIE 15 ANS



SPECIAL
INVENTAIRE
1 49\$
P.C.

INSTALLATION
GARANTIE

TAPIS
Vôtre Style
3 POUR 1

1. TAPIS 1^{re} Qualité
2. SOUS-TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite

SPECIAL INVENTAIRE

COMMERCIAL Garantie 10 ans	\$0.59 p.c.	TORSADÉ Garantie 10 ans	\$1.99 p.c.
BERBÈRE Garantie 10 ans	\$1.49 p.c.	SISAL Garantie 10 ans	\$2.49 p.c.
VELOURS Garantie 10 ans	\$1.49 p.c.	LINOLÉUM Garantie 10 ans	\$0.99 p.c.

COULEUR DÉCOR DESIGN
3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
(Entre boul. St-Michel et boul. Pie-IX)
(514) 729-7313

OFFRE
12 MOIS
SANS
INTERET



• LES ACTUALITÉS •

Les dangers des champs électromagnétiques

Des chercheurs se font museler

Un réseau international veut contrebalancer le discours optimiste

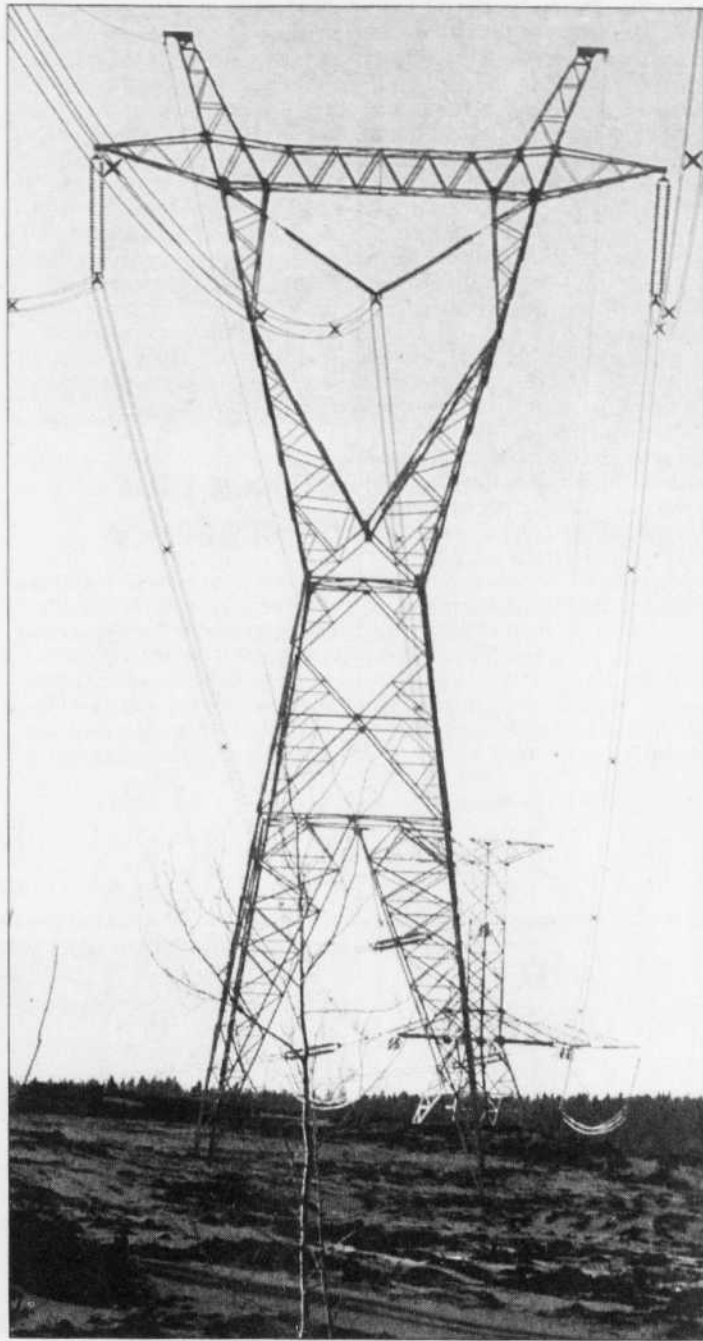
LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le débat sur les effets des champs électromagnétiques sur l'environnement et la santé humaine risque d'entrer dans une phase plus animée avec l'entrée en lice de quelques dizaines de chercheurs indépendants d'un peu partout dans le monde, décidés à secouer le torpeur scientifique des gouvernements devant les industriels, les producteurs d'énergie et les propriétaires de lignes à haute tension.

Réunis cette semaine à Montréal, ces chercheurs ont décidé de se «réseauter» pour créer une masse critique sans précédent en matière de recherches indépendantes parce qu'ils contestent les effets d'une science jugée asservie par les forces économiques qui contrôlent la recherche universitaire et gouvernementale dans ce domaine.

Selon Richard Beauvill, l'ingénieur montréalais à l'origine du nouveau International Centre for Electromagnetic Biocompatibility (ICEB), des dizaines de chercheurs ont été congédiés par leurs universités ou poursuivis par des sociétés commerciales qui avaient financé les recherches qu'ils ont publiées parce que les résultats contrariaient les espérances des bailleurs de fonds. Plusieurs chercheurs présents à l'entrevue avaient vécu personnellement des expériences de ce genre.

Même la direction sur l'électromagnétique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne trouve pas grâce devant certains d'entre eux parce qu'une partie substantielle de ses fonds proviendrait d'entreprises ou des gouvernements qui fabriquent ou possèdent des équipements à l'origine de radiations non ionisantes, celles qu'on juge habituellement inoffensives parce qu'elles ne pro-



ARCHIVES LE DEVOIR

voquent pas de dommages visibles rapidement. On parle ici de cellulaires, d'ordinateurs portatifs, de pagettes, de lampes et d'appareils électriques domestiques, de télévisions, d'écrans cathodiques, des radars et antiradars, même des fils électriques des murs dont les champs peuvent nous toucher pendant le tiers de notre vie... lorsqu'on dort près de l'un d'eux.

Le Dr Gerard Hyland, associé de recherche de l'université Warwick, en Angleterre, et membre de l'Institut international de biophysique, pose le problème en termes lapidaires.

Téléphone cellulaire

L'interdiction d'utiliser des téléphones cellulaires dans les avions pour protéger les commandes et les contrôles électroniques, ou en milieu hospitalier pour protéger des appareils aussi critiques que des pacemakers, des défibrillateurs ou des pompes à insulines, est basée sur des preuves scientifiques. Mais les radiations de cellulaires ou de lignes à haute tension, qui se situent dans la bande des radiations «non thermiques» (i.e. des radiations non ionisantes, qui ne provoquent pas de brûlures comme le feraient des matières radioactives), sont tolérées sur les humains même si elles sont 20 fois supérieures au niveau de protection exigé pour... les appareils électroniques!

Jusqu'à présent, ajoute le chercheur, on a postulé que seules les radiations ionisantes — celles dont la fréquence se situe au-dessus de la lumière visible — sont dangereuses parce qu'on en voit rapidement les effets sur les organismes vivants. Mais ce n'est qu'une illusion. En réalité, précise le professeur Hyland, les recherches indiquent depuis plus de 50 ans que de très faibles champs électromagnétiques ont des effets, pas nécessairement pervers, sur le fonctionnement des organismes vivants. Mais on les

connaît mal parce qu'ils ont été peu étudiés. Et ces effets n'apparaissent souvent qu'après de longues périodes d'exposition, ce qui permet à l'industrie et aux gouvernements de prétendre qu'on n'a pas démontré leurs effets nocifs sur les cellules et le fonctionnement de notre système biophysique. Mais il serait plus vrai, dit-il, comme dans le cas des OGM, de dire qu'on n'a pas démontré que l'exposition à ces radiations n'est pas dangereuse. Au contraire, dit-il, les indices se multiplient pour relier ces radiations non ionisantes à différents types de cancers, comme la leucémie chez les enfants, des dérèglements hormonaux et du système endocrinien, les cancers du cerveau dans le cas des cellulaires, etc.

Nous sommes, explique-t-il, une sorte de machine chimique qui fonctionne avec des courants électriques très faibles. Comment postuler, ajoute-t-il, que des champs magnétiques à faible intensité ne vont pas perturber un système électrochimique qui fonctionne, lui aussi, à faible intensité?

Le professeur Vladimir N. Binhi, de l'Académie russe des sciences, vient d'écrire un énorme bouquin, *Magnéto-biologie*, qui dresse une synthèse benédicte de la plupart des grandes études sur la question. Mais, décidé à faire avancer le dossier, il a aggloméré les données de toutes ces études dans un modèle mathématique, quelles que soient les fréquences en cause. L'agglomération de ces données relie entre eux — par la «fonction de Bessel» — tous ces effets connus des électromagnétiques sur le vivant avec une «cohérence» stupéfiante, quelles que soient les fréquences étudiées.

Il ajoute que de nouveaux travaux théoriques, réalisés en Russie, le pays pionnier de cette discipline, et ailleurs dans le monde, confirment maintenant la compatibilité d'effets sur le vivant avec les principes de la mécanique quantique, ce qu'on n'arrivait pas à démontrer jusqu'ici avec de très

faibles électochamps.

Les chercheurs pensent qu'il faut ouvrir un débat international sur la faiblesse des normes dans ce domaine et sur les stratégies des fabricants d'appareils ménagers, des constructeurs de maisons, des producteurs d'énergie et des propriétaires de lignes à haute tension.

Les normes canadiennes, par exemple, sont moins rigoureuses que celles des États-Unis, lesquelles sont elles-mêmes bien en deçà des normes russes et de celles de certains pays européens. Les stratégies des fabricants et des constructeurs devaient terriblement aussi la connaissance scientifique: pour désamorcer le débat sur les risques associés à l'usage de téléphones cellulaires, explique Carl Hiliard, du Wireless Consumers Alliance des États-Unis, les fabricants diminuent la puissance des téléphones mais maintiennent la qualité de la communication en multipliant les antennes émettrices et leur puissance, exposant à des doses de plus en plus fortes les résidences voisines en profitant de l'absence de normes rigoureuses.

Tous les chercheurs présents à la rencontre contestent la valeur scientifique du test SAR (Scientific Absorption Rate) pour tester l'innocuité des cellulaires sur le cerveau: un bol d'eau rempli d'eau sucrée dans lequel on mesure les radiations qui passent la paroi. Dans un procès aux États-Unis, Thomas Watson, l'avocat de Motorola, vient d'avouer devant la Cour du district fédéral de Baltimore que le test SAR, proposé par les fabricants et adopté par les gouvernements, n'avait aucune valeur scientifique. En fait, disent-ils, les cellulaires ne respectaient aucune norme. Pour pouvoir les vendre, il a fallu, d'un point de vue réglementaire, les assujettir à la norme sur... les télécommandes de portes de garage.

Fiscalité

La solution de Charest: élire les libéraux

PRESSE CANADIENNE

Québec — L'élection du Parti libéral à la tête du Québec forcera le gouvernement fédéral à bouger dans le dossier de la fiscalité, estime le chef du Parti libéral du Québec.

«Une fois qu'on aura réglé cela, le gouvernement fédéral sera obligé de se mettre à table», a déclaré Jean Charest hier dans un discours devant une cinquantaine de partisans.

M. Charest n'a pas paru surpris de l'attitude du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui estime qu'il n'y a pas de déséquilibre fiscal au Canada et qui rejette par conséquent le rapport Séguin.

«Je pense que Paul Martin est dans une situation où il n'a pas besoin d'en donner plus que le client en demande. Il y a un gouvernement séparatiste au Québec, et les premiers ministres provinciaux ne sont pas encore concertés sur cette question», a dit M. Charest.

Quand les Québécois éliront un gouvernement libéral avec un mandat très clair de changer les choses et de prendre le leadership, le gouvernement fédéral n'aura plus le choix, estime le chef libéral.

Le rapport Séguin, rendu public jeudi, propose une réforme en profondeur pour mettre fin au déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces. Mais le gouvernement fédéral l'a immédiatement rejeté, niant l'existence même du déséquilibre fiscal.

Le premier objectif des libéraux provinciaux, pour le moment, est de remporter la prochaine lutte électorale, que M. Charest prévoit dès 2002.

«Si la population choisit alors le Parti libéral, notre objectif principal sera d'assumer le leadership sur cette question du déséquilibre fiscal. Ce sera la priorité numéro un dans les relations intergouvernementales», a affirmé le chef libéral.

Il a rappelé que son gouvernement propose la ré-

cupération de points d'impôt en provenance d'Ottawa, assortie d'une réforme de la péréquation.

Le gouvernement fédéral de Jean Chrétien a toutefois rejeté à plusieurs reprises toutes les demandes en ce sens provenant du Québec.

M. Charest a aussi accusé le premier ministre Bernard Landry de semer la confusion en proposant de tenir un référendum parallèlement aux élections pour éviter qu'on fasse le bilan de son administration.

«Il ne devrait y avoir qu'une seule campagne à la fois, et la campagne électorale devrait porter sur le bilan de son gouvernement», a dit M. Charest.

EN BREF

Des douaniers américains dans le port de Montréal

(PC) — Des douaniers américains seront postés dans trois ports canadiens, dont celui de Montréal, à compter du 25 mars, afin d'assurer une protection additionnelle contre le terrorisme, a annoncé hier le vice-premier ministre canadien, John Manley. Ces agents ne seront pas armés lorsqu'ils commenceront à travailler à Montréal, Vancouver et Halifax, le gouvernement canadien ayant insisté pour qu'ils ne portent pas leurs armes de poing. Ottawa postera en outre des inspecteurs des douanes aux ports de Seattle, dans l'État de Washington, et Newark, dans le New Jersey, dans le cadre d'un plan de sécurité commun élaboré avec Tom Ridge, secrétaire à la sécurité intérieure des États-Unis. Le gouvernement américain craint que des terroristes ne placent une bombe nucléaire dans un conteneur et ne la programment pour qu'elle explose au moment où le navire entre dans un port important.

Jeudi,
21 mars 2002

Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Pavillon Henry F. Hall, salle H-110
Métro Guy-Concordia

Vendredi et samedi,
22 et 23 mars 2002

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin (J-M400)
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM

UQAM

1970-1976 1985-1994

Robert Bourassa

Un bâtisseur tranquille

Commanditaire principal

Hydro Québec

Québec

BCP

SNC-LAVALIN

Téléphone : (514) 987-3000, poste 20659
www.uqam.ca/Robert_Bourassa
bourassa@uqam.ca
Gratuit pour les étudiants et les sans-emploi

Félicitations!

Félicitations!

Les boursiers d'excellence du cégep de Saint-Laurent de l'année 2000-2001 ont reçu une bourse de 200 \$ à 1200 \$ lors de la Soirée Excellence du 27 février dernier. Félicitations à madame Marie-Pier Doré-Tétreault, honorée par la médaille du gouverneur général, ici accompagnée de monsieur Pierre B. Lesage, président du conseil d'administration. Félicitations à nos ambassadeurs!

Art dramatique : Valérie Gagnon-Laniel • **Cinéma :** Noémie De Pas • **Langues :** Paulina Cimachowicz • **Lettres :** Myriam Lamoureux • **Arts plastiques :** Maude Lahaie • **Danse :** Caroline Poirier-Pesant • **Musique :** Geneviève Guitard • **Sciences de la nature :** Caroline Poirier-Pesant • **Sciences humaines :** Geneviève Guitard • **Techniques administratives :** Rola Ajam • **Technologie de l'architecture :** Patrick Hugh Tiernan, Marie-Josée Joly • **Techniques d'assainissement de l'eau :** Stéphanie Héroux • **Assainissement et sécurité industriels :** Valérie Turcotte • **Technologie de l'électronique :** Nathalie Lehoux • **Techniques de génie mécanique :** Marc Bellavance • **Techniques de l'informatique :** Mélanie Gauthier, Clément Karumuhinzi • **Techniques d'intervention en loisir :** Véronique De Longchamp • **Musique populaire :** Jean-Sébastien Leblanc • **Soins infirmiers :** Louise Lebel

FORMATION CONTINUE : Gestion financière informatisée : Tatiana Bosak • Guide en tourisme d'aventure : Mylène Pronovost • Programmeur-analyste en informatique de gestion : Henning Heinemann • Actualisation en informatique de gestion : Augustina Mirauti • Conception et dessin assistés par ordinateur : Mustapha Lferd • Prix de l'association des parents : Mercédès Baillargeon, Julie Nadeau-Lavigne, Anne-Marie Roy

Socioculturel : Josée Leblanc-Deschênes, Othmane Alaoui • **Socioculturel et académique :** Noémie De Pas, Pier-Luc Lasalle • **Athlète par excellence :** Dominique Rancour, Jean-François Hogue • **Scolaire et sportif :** Véronique De Longchamp, Rafal Klodzinski • **Médaille CGA :** Rola Ajam

Français : Véronique Dupuis • **Secteur Technique :** Philippe Brault • **Secteur Préuniversitaire :** Simon Boulerice • **Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec :** Noémie De Pas • **Médaille du gouverneur général :** Marie-Pier Doré-Tétreault

Cégep de Saint-Laurent

625, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7
Téléphone : (514) 747-6521
Télécopieur : (514) 748-1249
www.cegep-st-laurent.qc.ca

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Terrains contaminés rue Notre-Dame

Un silence embarrassant

PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Transports, Serge Ménard, a dû s'expliquer hier sur le silence observé par son ministère lors des audiences publiques sur la future autoroute Notre-Dame...

qui n'ont pas été contaminés, il devenait dangereux de le rendre public, a expliqué le ministre, pressé de questions sur le sujet.

Le rapport en question, expurgé des informations portant sur des terrains non touchés par le projet de l'autoroute, a été déposé récemment dans les centres de consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le BAPE ne l'a reçu qu'à la mi-février, trois semaines après que cet organisme-conseil eut mis fin au volet public de son examen environnemental du projet de la rue Notre-Dame.

«Ce que nous avons rendu public, ce sont uniquement les études faites sur les terrains que nous allons exproprier», a-t-il renchéri.

La décontamination des terrains de ce secteur de la ville risque de faire monter la facture de cet axe routier, déjà établi à 263 millions.

Les 69 terrains potentiellement contaminés ont abrité des industries lourdes, ce qui devrait nécessiter d'importants et onéreux travaux de décontamination avant le tout début des travaux d'excavation.

Début du procès du diplomate russe

PRESSE CANADIENNE

Le procès d'Andrei Knyazev, un ex-diplomate russe accusé de conduite avec facultés affaiblies et de négligence criminelle après avoir heurté deux femmes d'Ottawa avec sa voiture, l'an dernier, débutera mardi à Moscou.

Catherine Doré, qui a subi des fractures aux jambes et dont la meilleure amie, Mary Catherine MacLean, est morte lors de l'accident, ne sera pas en mesure d'assister au procès et y sera représentée par son mari, Philip.

M. Knyazev est accusé d'homicide involontaire en vertu du Code criminel russe. S'il est reconnu coupable, il sera passible d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

Le gouvernement canadien avait demandé à la Russie de retirer à M. Knyazev son immunité diplomatique afin qu'il puisse être accusé de conduite avec facultés affaiblies et de négligence criminelle au Canada. La Russie a refusé et s'est engagée à poursuivre en justice M. Knyazev après son expulsion du Canada.

Le procès devait débuter le mois dernier mais les invitations adressées à Mme Doré et aux Ca-

nadiens qui devaient y assister sont arrivées en retard. Le procès a donc été remis à ce mois-ci.

Plaidoyer de non-culpabilité

On s'attend à ce que M. Knyazev nie sa culpabilité. Son avocat a laissé entendre qu'il invoquerait l'absence de preuve démontrant qu'il conduisait un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

M. Doré assistera au procès en compagnie de l'agent Bill Murrell, du service de police d'Ottawa, qui a mené l'enquête à la suite de l'accident.

Le 27 janvier 2001, Mme Doré et Catherine MacLean, une avocate d'Ottawa, ont été heurtées par une voiture conduite par Andrei Knyazev alors qu'elles faisaient une promenade. M. Knyazev, qui travaillait à l'époque à l'ambassade de Russie, revenait d'une partie de pêche blanche. Il a refusé de se soumettre à l'épreuve de l'ivresse, faisant valoir l'immunité diplomatique.

En vertu de la convention de Vienne de 1961, les diplomates et leurs familles peuvent être accusés de certains crimes mais bénéficient de l'immunité contre des poursuites criminelles.

Richard Bouillon reconnu coupable

PC — Richard Bouillon, le principal suspect dans l'affaire Julie Surprenant, a été reconnu coupable, hier, de sept des 15 chefs d'accusations d'agressions sexuelles qui pesaient contre lui et de trafic de stupéfiants. C'est d'ailleurs la disparition de l'adolescente de Terrebonne, il y a deux ans, qui a incité quatre victimes de Bouillon à briser leur silence. Les crimes qui lui sont reprochés ont été commis entre 1973 et 1989 et touchent des ex-conjointes et leur entourage. Il en aurait drogué certaines avant d'en abuser. Le juge Jean Sirois a rejeté le témoignage d'une seule des quatre victimes. La journée a été houleuse au Palais de justice de Saint-Jérôme. Bouillon était agité. Il a interrompu le juge à plusieurs reprises et crié au complot.

Défense nationale, hier. L'élimination des disques optiques en question — qui portaient la mention «à diffusion restreinte» — ne constitue pas une sérieuse atteinte à la sécurité, a indiqué la lieutenant Kelly Kilrae, porte-parole de la Défense. «Nous ne considérons pas ces disques comme relevant du secret défense», a expliqué Mme Kilrae, qui a toutefois reconnu que le fournisseur, BAE Systems, ne les avait pas jetés au rebut convenablement.

Érablières inspectées

(PC) — Les érablières des Laurentides et de la Montérégie font présentement l'objet d'une inspection menée conjointement par Québec, Ottawa et la Fédération des producteurs acéricoles. L'opération a pour but d'identifier les entreprises qui utilisent du paraformaldéhyde en comprimés, une substance interdite au Canada depuis 1991. L'utilisation de ce comprimé donne un sirop plus clair et prolonge la coulée des érables. Son utilisation met en cause des enjeux économiques importants. En effet, l'an dernier, les Américains ont menacé d'imposer un embargo sur le sirop d'érable en provenance du Québec parce qu'ils reprochent aux acériculteurs d'ici de continuer à utiliser le paraformaldéhyde.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

La suite des avis se trouve en page B 7

AVIS AUX CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de 9099-6364 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant fait affaires sous la raison sociale «Les Variétés Saka» au 88, rue Beauport Est, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
PRÉSENT: Greffier adjoint GIUSEPPINA RUCCOLO
Partie demanderesse: JORGE ALBERTO MENJIVAR GONZALEZ
Partie défenderesse: ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC (CIVILE)
500-32-06556-018 YASMIN CHAUS
Partie demanderesse LAUZE REAL
Partie défenderesse AVIS PUBLIC PRENEZ AVIS

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie/corporation 2957-4845 QUÉBEC INC. ayant son siège social 850, Rang Petit-St-Espirit L'Épiphanie J5X 2M6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

PROVINCE DU QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. DE COUR: 01-05544 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL
Partie demanderesse VS SYLVAIN HAMEL
Partie défenderesse. Le 21 mars 2002 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse au numéro 436, DES TREFLES en la ville de ST-PIERRE, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: - 1 VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE CHEVROLET, MODELE Z-14, COULEUR BLANCHE IMMATRICULÉ 740 FXM QUÉBEC. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, les biens de VASMARIS DIONISSIA seront vendus par huisier le 20 mars 2002 à 10:30 heures, au 9277, rue Meunier, Montréal, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 automobile de marque Chrysler modèle Neon 4 portes. Conditions: argent comptant ou chèque visé MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2. Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR MUNICIPALE ST-LÉONARD 11447 VILLE DE ST-LÉONARD
Partie demanderesse RIDORE CLAUDETTE
Partie défenderesse AVIS PUBLIC PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de RIDORE CLAUDETTE seront vendus par huisier, le 21 mars 2002 à 10:30 heures au 4290 MÉTROPOLE EST APP. 3, ST-LÉONARD, QC conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 four micro ondes Toshiba - 1 petit congélateur White Westinghouse - 1 système de son Sony et acc., etc. Conditions: argent comptant ou chèque visé Michel Di Fiore, H.J. District de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée Montréal, QC H2Y 1K9 Tél.: 514 848-0979 Fax: 514 848-7016

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

AVIS AUX CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de 9099-6364 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant fait affaires sous la raison sociale «Les Variétés Saka» au 88, rue Beauport Est, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
PRÉSENT: Greffier adjoint GIUSEPPINA RUCCOLO
Partie demanderesse: JORGE ALBERTO MENJIVAR GONZALEZ
Partie défenderesse: ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC (CIVILE)
500-32-06556-018 YASMIN CHAUS
Partie demanderesse LAUZE REAL
Partie défenderesse AVIS PUBLIC PRENEZ AVIS

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie/corporation 2957-4845 QUÉBEC INC. ayant son siège social 850, Rang Petit-St-Espirit L'Épiphanie J5X 2M6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

PROVINCE DU QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. DE COUR: 01-05544 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL
Partie demanderesse VS SYLVAIN HAMEL
Partie défenderesse. Le 21 mars 2002 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse au numéro 436, DES TREFLES en la ville de ST-PIERRE, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: - 1 VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE CHEVROLET, MODELE Z-14, COULEUR BLANCHE IMMATRICULÉ 740 FXM QUÉBEC. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, les biens de VASMARIS DIONISSIA seront vendus par huisier le 20 mars 2002 à 10:30 heures, au 9277, rue Meunier, Montréal, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 automobile de marque Chrysler modèle Neon 4 portes. Conditions: argent comptant ou chèque visé MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2. Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(article 102(4) de la Loi)
ANDRÉ GRATTON
Avis est par les présentes donné que la faillite de: ANRÉ GRATTON, résidant et domicilié au 111, Bruce, app. 5, Montréal (Qc) H9H 4B7, est survenue le 27^e jour de février 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21^e jour de mars 2002, à 11 h 00 de l'avant-midi, au 1290, St-Denis, suite 802, Montréal (Québec) H2X 3J7.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102 (4)
No Cour: 900-11-01708-021
No Ottawa: 41-283276
Dans l'affaire de la faillite de: 9037-7540 QUÉBEC INC., Corporation légalement constituée sous la Partie 1A de la Loi sur les compagnies ayant son siège social et principale place d'affaires au 5580, avenue Gatineau, bureau 7, Montréal (Québec) H3T 1X7 et ayant fait affaires sous le nom de LE CENTRE ÉNERGÉTIQUE AIR SANTÉ DU QUÉBEC.

AVIS EST, par les présentes donné que la faillite de 9037-7540 QUÉBEC INC. est survenue le 26^e jour de février 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^e jour de mars 2002 à 10 h de l'avant-midi, au bureau du syndic situé au 1111, rue St-Charles Ouest, Tour Est, bureau 550, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie/corporation 2957-4845 QUÉBEC INC. ayant son siège social 850, Rang Petit-St-Espirit L'Épiphanie J5X 2M6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

PROVINCE DU QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. DE COUR: 01-05544 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL
Partie demanderesse VS SYLVAIN HAMEL
Partie défenderesse. Le 21 mars 2002 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse au numéro 436, DES TREFLES en la ville de ST-PIERRE, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: - 1 VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE CHEVROLET, MODELE Z-14, COULEUR BLANCHE IMMATRICULÉ 740 FXM QUÉBEC. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, les biens de VASMARIS DIONISSIA seront vendus par huisier le 20 mars 2002 à 10:30 heures, au 9277, rue Meunier, Montréal, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 automobile de marque Chrysler modèle Neon 4 portes. Conditions: argent comptant ou chèque visé MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2. Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

FONDATION MARIE VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 561 2433

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(article 102(4) de la Loi)
ANDRÉ GRATTON
Avis est par les présentes donné que la faillite de: ANRÉ GRATTON, résidant et domicilié au 111, Bruce, app. 5, Montréal (Qc) H9H 4B7, est survenue le 27^e jour de février 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21^e jour de mars 2002, à 11 h 00 de l'avant-midi, au 1290, St-Denis, suite 802, Montréal (Québec) H2X 3J7.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102 (4)
No Cour: 900-11-01708-021
No Ottawa: 41-283276
Dans l'affaire de la faillite de: 9037-7540 QUÉBEC INC., Corporation légalement constituée sous la Partie 1A de la Loi sur les compagnies ayant son siège social et principale place d'affaires au 5580, avenue Gatineau, bureau 7, Montréal (Québec) H3T 1X7 et ayant fait affaires sous le nom de LE CENTRE ÉNERGÉTIQUE AIR SANTÉ DU QUÉBEC.

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie/corporation 2957-4845 QUÉBEC INC. ayant son siège social 850, Rang Petit-St-Espirit L'Épiphanie J5X 2M6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

PROVINCE DU QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. DE COUR: 01-05544 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL
Partie demanderesse VS SYLVAIN HAMEL
Partie défenderesse. Le 21 mars 2002 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse au numéro 436, DES TREFLES en la ville de ST-PIERRE, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: - 1 VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE CHEVROLET, MODELE Z-14, COULEUR BLANCHE IMMATRICULÉ 740 FXM QUÉBEC. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, les biens de VASMARIS DIONISSIA seront vendus par huisier le 20 mars 2002 à 10:30 heures, au 9277, rue Meunier, Montréal, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 automobile de marque Chrysler modèle Neon 4 portes. Conditions: argent comptant ou chèque visé MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2. Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-22-06407-015 MEDIA TRANSCONTINENTAL INC. C. LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. ANNONCE: Le 21-03-2002 à 10h00 heures au 1901, CHEMIN GASCON, LACHENAIÉ seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES INSTALLATIONS TOUT FEU TOUT FLAMME INC. saisis en cette cause, consistant en: Foyers de tout genre, 2

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

MOTS CROISÉS LE MONDE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.
Syndic
Avis de la première assemblée
Dans l'affaire de la faillite de: 9086-5213 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 17^e avenue, Montréal (Qc) H1Z 4J9.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.
Syndic
Avis de la première assemblée
Dans l'affaire de la faillite de: 9086-5213 QUÉBEC INC. a fait cesser le 28^e jour de février 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de mars 2002 à 10 h 00 au bureau du SYNDIC.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.
Syndic
Avis de la première assemblée
Dans l'affaire de la faillite de: 9086-5213 QUÉBEC INC. a fait cesser le 28^e jour de février 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de mars 2002 à 10 h 00 au bureau du SYNDIC.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.
Syndic
Avis de la première assemblée
Dans l'affaire de la faillite de: 9086-5213 QUÉBEC INC. a fait cesser le 28^e jour de février 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de mars 2002 à 10 h 00 au bureau du SYNDIC.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.
Syndic
Avis de la première assemblée
Dans l'affaire de la faillite de: 9086-5213 QUÉBEC INC. a fait cesser le 28^e jour de février 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de mars 2002 à 10 h 00 au bureau du SYNDIC.

HORIZONTELEMENT
1 - Inventeur du ski-doo.
2 - Nympe de la mer.
3 - Cadavre conservé.
4 - Belle-fille.
5 - Hargne.
6 - Renommer.
7 - Que l'on doit.
8 - Oiseau échassier.
9 - Fantômes.
10 - Interoïques.
11 - Considération.
12 - Silencieux.
VERTICALEMENT
1 - Il a tendance à préconiser l'emploi de la force pour résoudre un litige.

HORIZONTELEMENT
1. Insupportable reproche.
2. Une passe qui ne passe pas sur le terrain.
3. Bavarages repris en musique.
4. Dérangeant à fleur de peau.
5. Note.
6. Renommer.
7. Que l'on doit.
8. Oiseau échassier.
9. Fantômes.
10. Interoïques.
11. Considération.
12. Silencieux.

H&M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TEL.: (514) 483-2303
FAX: (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:
9076-4531 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, Province de Québec, au 11695, 4^e avenue, sous le nom et raison sociale de: L.P.S. MECANIQUE / L.P.S. MECANIC.

LA MÉTÉO EN UN CLIN D'ŒIL
Hier: Max. 0, Min. -5, Précip. 0.5 mm
Normales: Max. 0.2, Min. -8.5, Précip. 0.5 mm

LA MÉTÉO EN UN CLIN D'ŒIL
Hier: Max. 0, Min. -5, Précip. 0.5 mm
Normales: Max. 0.2, Min. -8.5, Précip. 0.5 mm

LA MÉTÉO EN UN CLIN D'ŒIL
Hier: Max. 0, Min. -5, Précip. 0.5 mm
Normales: Max. 0.2, Min. -8.5, Précip. 0.5 mm

• LES ACTUALITÉS •

9/11

L'attentat vu de l'intérieur

On estime que 50 millions de personnes regarderont le documentaire des frères Naudet

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Des historiens le comparent déjà au «film Zapruder», le film historique qui avait montré l'assassinat de Kennedy en direct. 9/11, l'émission spéciale de deux heures qui sera diffusée demain soir sur la chaîne américaine CBS, pourrait attirer 50 millions d'auditeurs, selon les estimations de la presse américaine.

Pourquoi une telle curiosité? Parce qu'on pourra y voir les seules images connues de l'intérieur du World Trade Center pendant les attentats du 11 septembre 2001.

L'histoire de ce film c'est l'histoire de Jules et Gédéon Naudet, deux Français installés à New York depuis plusieurs années, et qui ont connu un incroyable rendez-vous avec l'Histoire en septembre dernier.

Respectivement âgés de 28 ans et 31 ans, ces deux jeunes cinéastes avaient déjà tourné un documentaire, *Gloves and Redemption*, sur des boxeurs de Harlem, documentaire qui avait été très remarqué au Festival du film indépendant de New York en 2000.

Au printemps 2001, ils entreprennent un nouveau projet documentaire, grâce à leur meilleur ami qui est pompier: filmer pendant neuf mois la formation d'un jeune pompier de 21 ans en probation. Ils arrivent à convaincre la compagnie Engine 7 Ladder 1 installée dans une caserne de Manhattan de les accueillir. Ils commencent à tourner en juin, gagnant petit à petit la confiance des pompiers.

Le matin du 11 septembre, ils sont dans la caserne et la garde se termine à 9h. À 8h30 la caserne reçoit un appel de routine pour une fuite de gaz. Jules part avec la voiture de pompiers, accompagnant le chef, Joseph Pfeifer. Pendant que ce dernier vérifie une bouche d'égout ils entendent un bruit d'avion, très fort. Ils lèvent la tête. Jules suit instinctivement l'avion avec sa caméra. L'avion percute le World Trade Center.

Cette image incroyable du premier avion qui percute la tour a été diffusée dans tous les téléjournaux du monde. C'est la seule image connue du premier attentat.

Mais ce qu'on ne savait pas, c'est que les frères Naudet avaient continué à tourner.

Jules Naudet soutient que le chef Pfeifer a immédiatement



Au petit matin du 11 septembre, deux pompiers discutent avec, en arrière-plan, les tours du World Trade Center.



Travaillant sous les ordres du chef Pfeifer, le pompier Ed Fahey cherche une issue de secours.



Les cinéastes Gédéon et Jules Naudet avaient entrepris le tournage d'un film documentaire sur les pompiers quelques mois avant le 11 septembre. Ce matin-là, ils étaient à la caserne quand le premier avion a embouti l'une des tours jumelles. Quelques minutes plus tard, ils étaient à l'intérieur des tours avec leurs amis pompiers. Pendant que les secouristes tentaient de sauver les gens des immeubles en flammes avant d'essayer de sauver leur propre peau, les Naudet tournaient.

compris que l'avion visait directement la tour et qu'il ne s'agissait pas d'un accident. Le camion part à toute vitesse et il arrive trois minutes plus tard à la tour nord. Pfeifer, premier gradé arrivé sur place, installe un commandement dans le hall. En entrant dans l'immeuble, Naudet voit deux personnes brûlées vives se torturer de douleur. Il détourne sa caméra, re-

fusant de les filmer. Un geste pudique qu'il répétera plusieurs fois pendant les 45 minutes qui suivront où il ne cesse de filmer, sauf pour un changement de cassette de quelques secondes.

Naudet filme le chaos, la détermination des pompiers, l'organisation des secours, l'attentat sur l'autre tour, les évacuations. Selon CBS, on n'y verra aucune

image d'horreur, aucun cadavre. On n'en a pas besoin. On n'a

qu'à lire cet extrait d'une entrevue que Naudet avait accordé il y a

quelques semaines en France: «Toutes les trente secondes, on entend comme une explosion. Tout le monde sursaute à chaque fois. Il s'agit du bruit d'un corps tombant au pied de la tour. Comme toutes les fenêtres sont brisées, le son résonne. Je ne l'oublierai jamais.»

Pendant ce temps, son frère Gédéon, qui avait quitté la caserne après le premier attentat, filme de l'extérieur la deuxième attaque, les évacuations, l'effondrement de la tour.

Pendant ces heures terribles, chacun de deux frères a cru que l'autre était mort. Ils se sont retrouvés dans l'après-midi.

Et le film tourné par Jules contient les dernières images de plus de 70 pompiers qui ne sont jamais revenus de cet enfer.

On imagine l'incroyable charge émotive d'un tel film. Au fil des semaines, les frères Naudet, qui avaient évidemment développé une grande solidarité avec les pompiers, en ont remis des extraits aux familles des disparus.

Six mois plus tard, ils ont finalement accepté de présenter ces images à la télévision, à la condition que CBS leur accorde un traitement spécial. Les images seront donc incluses dans un documentaire commémoratif de deux heures, qui ne comptera que trois pauses publicitaires et qui permettra également d'amasser des fonds pour un programme de bourse d'études des pompiers. Robert De Niro lit l'introduction et la conclusion.

Depuis deux semaines, CBS, qui refuse de dire combien les frères Naudet ont été payés, est la cible de plusieurs commentaires inquiets de proches des disparus qui craignent de revivre leur traumatisme. CBS se défend affirmant que le sujet est traité avec dignité, qu'on veut démontrer la force et le courage de ces pompiers, et que la nature historique du document fait qu'il doit être mis à la disposition de tous.

9/11, demain soir, le dimanche 10 mars, à 21h sur CBS.

Nouvelle
Collection
Printemps/ÉtéGrande sélection
de complets
italiens399\$
et plusdoice doice
Dona UomoPour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (près Lumen)
277-7558RECTO
N° 295 MARI AVR 2002
VERSO1.2 milliard d'humains vivent
avec moins de 1\$ par jour
LE FORUM DE PORTO ALEGRE
UN AUTRE MONDE
EST POSSIBLE

MUNDO FELIZ

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
Le Québec pompiste des USA
MINIMUM VITAL
Les pauvres devant les tribunaux
ENVIRONNEMENT
Les éco-économistesABONNEZ-VOUS! Comment se transforme le monde?
Qui décide? Qui écope? Qui propose de faire autrement?
Tous les deux mois, Recto Verso présente des points de vue
et des acteurs qui innove, bousculent et agissent.1215, RUE VISITATION, BUREAU 101, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2L 3B5
TÉL.: 514.523.5998 | TÉLÉC.: 514.523.5812 | rectoverso@videotron.caPARCE QUE
SAVOIR
C'EST
POUVOIR.



LE DEVOIR

LE MONDE

Conflit israélo-palestinien

L'initiative saoudienne est examinée par les pays arabes

MONA SALEM
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Caire — Une douzaine de ministres arabes des Affaires étrangères devaient entamer hier soir au Caire une série de réunions pour examiner une offre de paix saoudienne, alors que les affrontements entre Israéliens et Palestiniens ont atteint une intensité sans précédent.

Le ministre égyptien Ahmed Maher, Farouk Kadoumi, le chef du département politique de l'OLP, et Nabil Chaath, ministre palestinien de la Coopération internationale, devaient tenir dans la soirée avec plusieurs autres ministres une première réunion de consultation, au siège de la Ligue arabe.

Les ministres syrien Farouk al-Chareh, libanais Mahmoud Hammoud, jordanien Marwane Moasher, omanais Youssef Ben Alaoui, marocain Mohamed Ben Issa, mauritanien Aldah Weld Abdi, soudanais Moustafa Osmane Ismail, le ministre adjoint tunisien Youssef al-Moqadam, et le ministre libyen de l'unité africaine Ali Abdel Salam al-Triki, devaient assister à cette réunion.

Aujourd'hui et demain, les travaux doivent se poursuivre en présence des autres ministres des 22 membres de la Ligue arabe, pour examiner les mesures à prendre face à l'accélération dramatique des affrontements sur le terrain, et mettre au point une initiative de paix arabe basée sur l'offre du prince héritier saoudien Abdallah ben Abdel Aziz, at-on indiqué de source proche de l'organisation panarabe.

Les affrontements israélo-palestiniens ont connu hier leur journée la plus sanglante depuis quatorze ans avec 42 morts, dont 36 Palestiniens et 6 Israéliens.

Jamais le bilan n'avait été aussi lourd depuis le début de la première intifada (1987-1993), suivie depuis fin septembre 2000 d'une deuxième intifada.

L'initiative saoudienne devrait, à la faveur des réunions du Caire, prendre la forme d'une résolution qui serait adoptée par les chefs d'Etat arabes lors de leur sommet prévu les 27 et 28 mars à Beyrouth, a affirmé Nabil Chaath à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de la Ligue, Amr Moussa, selon un communiqué de l'organisation.

«L'initiative saoudienne évoque une solution définitive du conflit israélo-palestinien», a déclaré M. Chaath, estimant qu'une fois approuvée par le Sommet arabe, elle pourrait «prendre la forme d'une résolution qui serait adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU après des consultations avec les parties internationales» concernées.

Contexte d'escalade

Après avoir accueilli avec une certaine réserve l'initiative saoudienne, les Etats-Unis ont exprimé un intérêt de plus en plus croissant pour cette proposition. Le président américain, George W. Bush, a ainsi affirmé pour la première fois jeudi que les idées du prince «ont créé une ouverture pour discuter du contexte plus large de la paix et de la normalisation des relations entre les Etats arabes et Israël».

L'Union européenne, par la voix de son haut représentant pour les relations extérieures, Javier Solana, a soutenu l'initiative saoudienne et souhaité son adoption par le Sommet arabe.

La Syrie a demandé que le droit au retour des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de l'ONU, soit mentionné explicitement dans ce projet, ce que les responsables saoudiens ont accepté.

Les responsables arabes estiment que l'escalade de la violence entre Israéliens et Palestiniens rend l'initiative saoudienne encore plus importante, car «seule une solution politique permettra de mettre fin à l'effusion de sang», a estimé un diplomate arabe.

Le chef de la diplomatie égyptienne a pour sa part fait état hier de «nouvelles idées américaines» sur un règlement du conflit au Proche-Orient.

M. Maher n'a cependant donné aucune précision sur ces idées qui selon lui «sont toujours en cours d'examen».

Le président américain, George W. Bush, a annoncé jeudi l'envoi la semaine prochaine de l'émissaire Anthony Zinni dans la région, après deux mois d'absence.

Des réfugiés périssent dans un naufrage

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Onze personnes ont été sauvées de la noyade, mais une cinquantaine d'autres, dont des femmes et des enfants, étaient portées disparues hier après le naufrage, la veille au large de la Sicile, d'une embarcation avec 65 immigrés clandestins à son bord, selon les rescapés de cette tragédie.

Deux d'entre eux affirment être originaires du Libéria. Alexander George Poble, 22 ans, et Francis Amos, 21 ans, ont déclaré hier avoir embarqué il y a huit jours dans un port en Turquie et avoir payé le passage entre 4000 et 5000 \$.

«Nous étions très nombreux sur cette barque, avec des femmes et des enfants», a raconté à l'agence Ansa Alexander George Poble.

Selon les témoignages des rescapés, au moins 65 personnes de plusieurs nationalités avaient pris place à bord, dont huit femmes et huit enfants.

La tragédie s'est produite jeudi soir à une soixantaine de miles au sud de l'île de Lampedusa, territoire italien situé entre la Tunisie, la Sicile et Malte, sur une route maritime empruntée par de nombreux malheureux tentant de gagner clandestinement l'Italie.

L'embarcation, une longue chaloupe en bois, avait été repérée à la nuit tombante par un bateau de pêche italien, l'Elide, alors qu'elle se trouvait en difficulté par une mer assez forte.

Le patron de l'Elide, Vito Deodato, 35 ans, a aussitôt averti les autorités maritimes italiennes et a pris l'embarcation en remorque, mais une vague plus forte l'a retournée.

Fin de campagne musclée au Zimbabwe

Des opposants sont battus, Mugabe modifie encore la loi

Les bureaux de vote dans le pays d'Afrique australe ouvriront aujourd'hui et demain. Les premiers résultats sont attendus lundi soir. Le climat de violence qui a entouré la campagne électorale et l'issue incertaine de l'élection ont alimenté l'inquiétude à l'étranger. Les Etats-Unis, qui accusent le président Mugabe de voler la présidentielle, menacent le pays de nouvelles sanctions.

STÉPHANE BARBIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Harare — Les violences à l'encontre de l'opposition se sont poursuivies hier à la veille de la présidentielle au Zimbabwe entre le chef de l'opposition, Morgan Tsvangirai, et le président, Robert Mugabe, qui a une nouvelle fois modifié la loi électorale en vertu de ses pouvoirs spéciaux.

Quarante agents électoraux du Mouvement pour le changement démocratique (MDC, opposition) de Morgan Tsvangirai ont été enlevés près d'Harare par des partisans du pouvoir avant d'être interpellés et entendus plusieurs heures par la police, qui les a finalement relâchés, selon le MDC.

Ces agents attendaient un bus dans la banlieue de Mbare lorsqu'ils ont été entourés par des membres du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), qui les «ont forcés à marcher jusqu'aux locaux de la ZANU-PF de Mbare», selon un porte-parole du MDC, Percy Makombe.

Plusieurs d'entre eux ont été battus dans ces locaux, selon un avocat de ce parti, avant que la police, alertée par le MDC, n'intervienne, non pour arrêter les responsables de l'enlèvement mais les agents électoraux qui en avaient été victimes. Ils ont été entendus pendant plusieurs heures dans deux commissariats différents avant d'être remis en liberté sans inculpation.

M. Makombe a par ailleurs affirmé qu'une députée de son parti, Evelyn Masaiti, avait été battue par des «soldats en uniforme» alors qu'elle organisait le travail des agents électoraux du MDC dans sa circonscription de l'est du Zimbabwe.

En attente d'accréditations

Des agents électoraux d'opposition qui, hier en fin d'après-midi, n'avaient toujours pas été accrédités, le responsable de l'organisation de l'élection affirmant qu'aucun bureau de vote ne leur avait été affecté.

«Il refuse apparemment de les accréditer en affirmant qu'ils n'ont pas de bureau de vote rattaché à leur nom, mais nous n'avons eu la liste des bureaux qu'hier [jeudi]», a déclaré M. Makombe. Il a cependant ajouté que son parti allait continuer à négocier pour que ses agents puissent recevoir le plus rapidement possible leur accréditation.

Outre les ultimes tracasseries de son administration à l'encontre du MDC, le président Mugabe a encore changé la loi électorale, quelques heures avant l'ouverture du scrutin, renforçant ainsi les soupçons sur l'organisation de fraudes massives pour assurer sa victoire. Les modifications apportées réduisent les libertés de mouvement des journalistes pendant le scrutin.

Elles réduisent également de deux à un le nombre des agents électoraux des différents partis politiques dans les bureaux de vote et interdisent l'usage des téléphones portables dans les centres de dépouillement. Un autre changement, qui affecte principalement la minorité blanche évaluée à 40 000 personnes, exige que les électeurs puissent prouver



Ces agents électoraux du MDC ont été attaqués près de Harare.

HOWARD BURDITT REUTERS

qu'ils n'ont pas perdu ou renoncé à leur citoyenneté zimbabwéenne en vertu d'une récente loi qui interdit la double-nationalité.

Ces changements de dernière minute interviennent 48 heures après un décret présidentiel entérinant une première modification de la loi électorale, en dépit d'une décision de la Cour suprême qui l'avait jugée illégale.

Ce décret donne aux seuls 22 000 fonctionnaires désignés par le gouvernement pour observer l'élection le pouvoir de dénoncer des fraudes, oblige les électeurs à justifier leur présence dans le pays pendant les douze mois précédant le scrutin et interdit aux Zimbabwéens de l'étranger de voter, à l'exception des diplomates et des militaires. La Haute Cour de justice étudiait hier soir un recours du MDC contre ce décret.

Le harcèlement et les violences contre le MDC, régulier depuis sa création il y a deux ans, se sont in-

intensifiés à l'approche de l'élection. Une centaine de meetings électoraux de M. Tsvangirai ont été annulés ou perturbés par des membres de la ZANU-PF et le MDC affirme que 107 de ses militants ont été assassinés depuis 1999 par des partisans du pouvoir, des milliers d'autres ayant été agressés, torturés, enlevés ou violés.

Depuis le début de l'année, au moins 33 personnes ont été tuées dans des violences politiques, la plupart des opposants, selon les défenseurs des droits de l'homme, 16 selon la police.

M. Tsvangirai reste malgré tout confiant et, lors d'une tournée hier dans la zone industrielle d'Harare, il a exigé une mobilisation maximale de ses électeurs ce week-end. Quant au chef de l'Etat, il a tenu son dernier meeting à Bindura, dans son fief du Mashonaland central (nord), promettant «une victoire éclatante» à ses partisans.

La violence politique a fait 33 victimes depuis janvier

Washington parle de «vol» d'élection

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les Etats-Unis ont accusé hier le régime de Robert Mugabe de vouloir «voler» l'élection présidentielle du week-end, laissant entendre que de nouvelles sanctions pourraient être prises si les élections étaient truquées.

«Alors que l'élection présidentielle se déroule ce week-end au Zimbabwe, le gouvernement zimbabwéen continue sa campagne flagrante de violence, d'intimidation et de manipulation du processus électoral dans le but de voler l'élection», a accusé le porte-parole du département d'Etat Richard Boucher.

«Il est clair que le gouvernement a l'intention de remporter l'élection par tous les moyens», a-t-il ajouté en citant

une série d'incidents, estimant que dans ces conditions il sera «très difficile d'avoir une élection sans tache».

Selon un haut responsable du département d'Etat, si, comme c'est probable, Washington juge l'élection manipulée, il est à peu près sûr que les Etats-Unis imposent des sanctions financières à l'encontre de M. Mugabe et de son entourage, comme l'a fait l'Union européenne le mois dernier.

Washington a déjà imposé des restrictions de voyage aux dirigeants zimbabwéens à la suite de l'expulsion du pays d'observateurs européens.

Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, Walter Kansteiner, actuellement en Afrique australe, suivra de près la situation au Zimbabwe, a ajouté ce responsable.

11 septembre

1,8 million pour une famille endeuillée

Les Etats-Unis lancent leur nouveau plan d'indemnisation

PATRICK ANIDJAR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les Etats-Unis devaient commencer dès hier à indemniser les familles des victimes des attentats du 11 septembre dans le cadre d'un plan que les autorités ont qualifié de «final» et qui répond, selon elles, aux doléances des proches.

Une dizaine de bureaux ont été ouverts dès hier matin, essentiellement dans la région de New York, afin de recevoir les demandes des familles des victimes des attaques contre le World Trade Center et le Pentagone.

Le plan a été présenté jeudi par son auteur, le rapporteur de la commission chargée de la répartition des fonds fédéraux, l'avocat Kenneth Feinberg.

Lors d'une conférence de presse au département de la Justice, il a indiqué que son intention avait été de dédommager un plus grand nombre de personnes et leur allouer plus d'indemnités. «J'ai écouté attentivement les familles», a assuré M. Feinberg en réponse à des critiques visant une première ébauche de ce plan, jugée injuste par des proches des victimes. «Ceci est le plan final», a-t-il dit.

Lors d'une tournée de dix semaines à travers les Etats-Unis, il a affirmé avoir rencontré un millier de familles de victimes et recueilli des dizaines de milliers de suggestions dont certaines faisaient état de la crainte de ne pas recevoir des dédommagements conséquents. «Il s'agit d'un acte de générosité sans précédent du peuple américain», s'est exclamé M. Feinberg. En moyenne, les dédom-

magements tourneront autour de 1,8 million de dollars pour une famille ayant perdu un proche dans la catastrophe, soit environ 200 000 dollars de plus que prévu par le plan initial élaboré par le rapporteur.

Mais de cette somme, soumise à l'impôt, pourront cependant être déduites les éventuelles assurances-vie des victimes. En revanche, les sommes versées par des associations d'entraide ne seront pas déduites.

Des familles percevront en outre des fonds calculés sur la base d'une évaluation des gains de la victime durant le temps qui lui restait à travailler.

Par ailleurs, si le plan initial prévoyait d'indemniser les personnes ayant reçu des soins dans les 24 heures suivant les attentats, le «plan final» a étendu ce délai à 72 heures et à un temps indéterminé pour les sauveteurs opérant sur les ruines du World Trade Center à New York ou du Pentagone à Washington.

M. Feinberg a souligné que les personnes qui souhaiteront bénéficier de ces indemnités, devront s'engager à ne pas lancer des poursuites judiciaires contre les compagnies aériennes ou contre l'Etat fédéral.

Enfin, il a promis que les personnes résidant illégalement aux Etats-Unis seraient également prises en charge «comme n'importe quel Américain» et ne seraient pas poursuivies par la justice.

Les attentats du 11 septembre ont causé la mort de quelque 3000 personnes. Selon le département de la Justice, environ 350 personnes ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles souhaitent bénéficier des indemnités versées par l'Etat fédéral.

«Un acte de générosité sans précédent»

L'ex-roi afghan a été mal cité

La guerre n'est ni stupide ni inutile

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — L'ex-roi afghan, Mohamed Zaher Shah, a démenti hier les propos qui lui avaient été attribués la veille par le journal *La Stampa*, par lesquels il aurait affirmé, lors d'une rencontre informelle, que l'actuelle guerre menée par les forces occidentales en Afghanistan était «stupide et inutile».

«Nous n'avons jamais invité de journalistes, nous ne savions pas que des journalistes étaient présents à cette rencontre et le roi n'a jamais prononcé les mots qui lui sont attribués», a affirmé hier à l'AFP Hamid Sidiqi, membre du secrétariat particulier de l'ancien souverain, qui a participé à la réunion.

«Les propos attribués [...] par le journal *La Stampa* sont complètement erronés et hautement mensongers», affirme en outre un communiqué du secrétariat de l'ex-roi, tandis que le journal maintient que ces propos ont bien été prononcés.

Interrogé par l'AFP, la direction de *La Stampa* a confirmé «le contenu des affirmations de l'ex-roi afghan, recueillies [...] au cours d'une rencontre informelle [...] dans la résidence romaine de l'ex-souverain».

«La conversation s'est déroulée en français, en présence d'autres personnes et dans un climat cordial», souligne *La Stampa*.

Ces adjectifs de «stupide et inutile» ont provoqué un certain émoi dans la communauté internationale, d'abord parce qu'ils visaient indirectement les autorités américaines et ensuite parce qu'ils mettaient en porte-à-faux Zaher Shah par rapport au chef du gouvernement intérimaire afghan Hamid Karzai.



Zaher Shah

LE MONDE

Journée internationale de la femme

Célébrations et revendications dans le monde

Des progrès sont observés à Kaboul, des injustices décriées dans de nombreuses régions

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — Le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, a célébré hier à Kaboul la Journée internationale de la femme en compagnie de femmes afghanes à qui elle a rendu hommage.

«C'était une fête incroyable, organisée par des femmes afghanes qui ont tant souffert mais qui veulent contribuer désormais à l'avenir de l'Afghanistan», a déclaré Mme Robinson après la cérémonie à laquelle ont assisté le chef du gouvernement intérimaire afghan, Hamid Karzai, et la ministre de la Condition féminine, Sima Samar. Mary Robinson a estimé que les droits des femmes se sont améliorés depuis la chute des talibans.

Hier matin, des centaines de femmes se sont rassemblées au ministère de la Condition féminine pour fêter la journée internationale de la femme. Certaines se souvenaient des années sombres

sous le joug des talibans, quand les femmes étaient victimes de graves violations des droits de l'homme au nom de la loi «islamique», pendant que d'autres se concentraient sur l'avenir et les défis que ce pays ravagé par 23 ans de guerre devra relever.

Fahima Omar a raconté à l'AFP qu'elle travaillait en cachette pour les Nations unies pendant que les talibans étaient au pouvoir à Kaboul et a fait part de sa joie de pouvoir aujourd'hui discuter ouvertement des droits de l'homme et de la reconstruction du pays.

«Je peux aller au bureau. Je peux marcher dans la rue et prendre un taxi. Je me sens libre de parler et de dire ce que je pense [...] Mais nous voulons plus de changement. Nous avons tant perdu que nous avons beaucoup de travail devant nous, notamment dans le secteur de l'éducation et de la santé», a-t-elle souligné.

Mme Robinson a par ailleurs demandé le déploiement de la Force internationale d'assistance à la sé-

curité en Afghanistan (ISAF) dans d'autres villes que Kaboul, où les troupes sont cantonnées. Elle souligne que des femmes ont exprimé leur inquiétude à de multiples reprises quant à leur sécurité, et pas seulement dans la capitale.

Elle a accueilli favorablement les initiatives de M. Karzai pour enquêter sur les diverses exactions mais a appelé son gouvernement à faire plus pour protéger les droits des femmes et des enfants à travers le pays.

Vulnérables aux crises

En Turquie, une trentaine de femmes ont été interpellées pendant des rassemblements organisés pour la Journée de la femme, dans les villes de Gebze (ouest) et Batman (sud-est), selon la chaîne d'informations continues CNN-Turk. La télévision privée a montré des images de heurts entre des groupes de manifestantes et des policiers, mais n'a pas précisé les raisons de ces interpellations.

La Journée de la femme a été largement suivie en Turquie, pays musulman et laïque de quelque 65 millions d'habitants où la population féminine n'a obtenu que récemment un statut d'égalité dans le divorce ou l'abandon des tests obligatoires de virginité.

Plusieurs agences spécialisées de l'ONU ont d'ailleurs rappelé à l'occasion du 8 mars la vulnérabilité particulière des femmes en temps de crise. L'Organisation internationale du travail et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ont souligné que 75 % des réfugiés sont des femmes et des enfants.

En Afrique, les viols et le sida ont figuré parmi les principaux thèmes de mobilisation. La Ligue féminine du Congrès national africain au pouvoir en Afrique du Sud a décidé de consacrer le mois de mars prioritairement à la lutte pour «les droits des fillettes, qui subissent toujours le poids de la pauvreté, de l'analphabétisme



MUSTAFA OZER REUTERS

Elles étaient environ 3000 à Istanbul, en Turquie.

et des services sexuels et physiques». Autre exemple de discrimination, le sort de la Nigérienne Safiya Husaini, condamnée à la mort par lapidation par un tribunal islamique du Sokoto (nord du Nigeria) pour adultère en vertu de la loi islamique imposée dans les Etats du nord de ce pays. Elle doit être rejugée en appel le 18 mars.

COLOMBIE

La tête de «Tirofijo» est mise à prix pour 430 000 \$

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — La tête du chef des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), Manuel Marulanda, dit «Tirofijo», a été mise à prix pour une somme de 430 000 \$, ont annoncé les autorités militaires.

Une prime dont le montant n'a pas été précisée est également offerte pour tout renseignement permettant de localiser ses cinq lieutenants, qui constituent, avec lui, le haut commandement de la guérilla.

Il y a encore à peine un peu plus de deux semaines, les six hommes participaient à des négociations de paix avec le gouvernement.

Dans les prochains jours, des avis de recherches, sous formes d'affiches et de tracts, avec leurs portraits, seront distribués dans tout le pays, a précisé le commandant de l'armée de Terre, le général Jorge Enrique Mora. Des spots télévisés et radio seront également diffusés régulièrement.

L'armée va en outre entamer une campagne d'appels à la désertion auprès des guérilleros, principalement concentrée dans l'an-

cienne zone démilitarisée. Des milliers de tracts seront lancés par avion sur ces zones où sont censées être concentrées des unités des FARC.

Tout déserteur recevra une somme d'argent, dont le montant n'a pas été indiqué, et bénéficiera d'un programme de réinsertion à la vie civile.

Des informations de presse indiquent par ailleurs que la guérilla se trouve toujours aux abords immédiats de San Vicente del Caguan, ex-fief de la guérilla à l'intérieur de la zone démilitarisée.

De même source, on rapporte que, jeudi, une trentaine de guérilleros avaient dressé un barrage routier à deux kilomètres du centre de ce gros bourg, situé à la lisière de la forêt amazonienne et du piémont andin, au sud du pays.

Ils ont pris la fuite sans opposer la moindre résistance à l'arrivée d'un détachement des «Chasseurs», corps d'élite antiguerrilla, plusieurs heures après que le barrage eut été dressé.

La guérilla continue à s'attaquer aux infrastructures et notamment aux ponts, croissant ainsi l'isolement terrestre d'une vaste région autour de l'ex-zone démilitarisée.

Rencontre avec un représentant tchétchène

Des députés russes critiquent le TPI

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Un responsable parlementaire russe a accusé hier le procureur du Tribunal pénal international (TPI), Carla Del Ponte, de «soutenir le terrorisme international» après l'entrevue accordée la veille à un représentant des indépendantistes tchétchènes, selon l'agence Interfax.

M. Zakaïev a déclaré hier à l'AFP que les indépendantistes tchétchènes «feraient tout leur possible pour obtenir un procès international» pour les responsables militaires russes coupables selon eux de «crimes contre l'humanité» en Tchétchénie.

Les forces fédérales russes, entrées en Tchétchénie le 1^{er} octobre 1999 pour une opération «antiterroriste» contre les indépendantistes, y sont accusées par les défenseurs des droits de l'homme de pratiquer des exactions, des pillages et des meurtres.

Le représentant du Kremlin pour les droits de l'homme en Tchétchénie, Vladimir Kalamnov, a déclaré hier que l'on «ne peut pas nier que les militaires russes commettent des violations des droits de l'homme en Tchétchénie», selon Interfax.

Dialogue avec l'ONU: l'Irak reste optimiste

AGENCE FRANCE-PRESSE

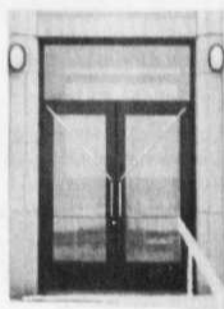
Bagdad (AFP) — L'Irak faisait preuve d'un certain optimisme hier au lendemain des entretiens avec l'ONU sur la question épineuse du désarmement, mais continue de redouter une frappe américaine.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le chef de la diplomatie irakienne, Naji Sabri, se sont donné rendez-vous à la mi-avril après leurs entretiens jeudi à New York sur un éventuel retour des

inspecteurs en désarmement de l'ONU en Irak, condition exigée par les Etats-Unis.

Mais l'Irak, dont la population est exténuée par les sanctions imposées par l'ONU depuis août 1990, exige une levée de l'embargo sans condition préalable. M. Sabri a déclaré avoir demandé à M. Annan d'obtenir la levée de l'embargo.

C'était la première rencontre entre l'Irak et l'ONU à un tel niveau depuis un an, alors que monte la pression de Washington contre le régime de Saddam Hussein.



Choisir une propriété? Montréal, plus que jamais

Les Visites libres à Montréal
Les 2, 3, 9 et 10 mars 2002, de 12 h à 17 h

Faites votre choix parmi les projets suivants

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Domaine Forêt Saraguay	8000, boul. Gouin Ouest	○	(514) 331-8853
L'Espace Berri	10637, rue Berri	■	(514) 990-2121
Place Fleury	881, rue Fleury Est	■	(514) 383-8535

CÔTE-DES-NEIGES — NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Le Petit Sanctuaire Linton	3070, rue Linton	■	(514) 806-5568
L'Ambiance d'N.D.G.	5269, chemin de la Côte-Saint-Antoine	■	(514) 340-1141
Square des Gouverneurs	4361, boul. Décarie	■ □	(514) 482-1902
Terrasses Westover	1, chemin Westover, par la rue Robert-Burns	■ □ ●	(514) 485-2225
Les Manoirs de Terrebonne	6650, avenue de Terrebonne	■	(514) 482-1953

CÔTE-SAINT-LUC — HAMPSTEAD — MONTRÉAL-OUEST

Les Cours Chelsea Court	6630, Wallenberg, angle rue Freud	○	(514) 486-8611
Les Villas sur le Parc Rembrandt	5657, boul. Cavendish, angle chemin Heywood	□	(514) 486-8848
		□	(514) 247-0015

DOLLARD-DES-ORMEAUX — ROXBORO

Domaine Roxboro	89, 10 ^e Avenue, par le boul. des Sources et la 14 ^e Rue	● ○ □	(514) 684-0990
Construction Voyer			

LASALLE

Les Ailles du Parc Angrignon	7014, rue Marie-Rollet, par le boul. Newman et la rue Guy-Bouchard	■ □ ●	(514) 364-9163
		■ □	(514) 364-1114

MERCIER — HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Les Jardins Versailles	7805, rue Sherbrooke Est	■ □	(514) 355-2000
Les Cours Charlemagne	2688, avenue Charlemagne	■ □	(514) 251-4873

MONTRÉAL-NORD

Les Cours Charlevoix	4411, rue De Charlevoix	□ □	(514) 327-1333
----------------------	-------------------------	-----	----------------

OUTREMONT

Allée Glendale Alley	50, chemin Bates, bureau 103, angle rue Pratt	■ □	(514) 495-1613
----------------------	---	-----	----------------

PLATEAU-MONT-ROYAL

Le Jardin des Carmélites	5410, rue Garnier, près de l'avenue Laurier	■	(514) 526-2220
Le Laurier du Plateau	5115, avenue De Gaspé, angle avenue Laurier	■	(514) 495-9009

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES — POINTE-AUX-TREMBLES — MONTRÉAL-EST

Le Domaine du Ruisseau Pinel	10695, rue Émile-Ou Châtelet	● ○	(514) 881-2753
Domaine Allegio	10570, rue Condorcet, au sud-ouest du boul. Perras et du boul. Saint-Jean-Baptiste	● ○	(514) 968-8150
		○	(514) 352-1370
Le Club de Golf de l'Île de Montréal, Golf et résidences	3425, rue Damien-Gauthier, angle rue Sherbrooke Est, près de la 81 ^e Avenue	■ ● ○	(514) 642-7111

ROSEMONT — PETITE-PATRIE

Nouveau Square Bélanger	6970, 35 ^e Avenue, angle rue Bélanger	■ □	(514) 376-3319
Cité Paul Sauvé	6381, 20 ^e Avenue, bureau 101	■ □	(514) 722-0094
Parc Angus	3110, rue Rina-Lasniet, par l'avenue du Mont-Royal Est	□ ●	(514) 529-1234

SAINT-LAURENT

Les Maisons de Ville Laurentiennes	7030, boul. Henri-Bourassa Ouest, angle avenue Félix-Leclerc	□ ○ □	(514) 832-0494
Les Jardins du Parc Caron	520, boul. de la Côte-Vertu, angle rue Muir	■	(514) 747-1153

SAINT-LÉONARD

Baron Royal, Phase 2	7630, rue Du Mans, au nord-est du boul. Jean-Talon et du boul. Lacordaire	■	(514) 992-1930
		■	(514) 254-3232

SUD-OUEST

Les Lofts Redpath	1701, rue Saint-Patrick	▲	(514) 849-1011
-------------------	-------------------------	---	----------------

VERDUN

Le Domaine de la Pointe de l'Île-des-Sœurs	50, place du Commerce, Île-des-Sœurs	■ □ ● ○ □	(514) 762-3450
Panorama sur l'Île-des-Sœurs	201, chemin du Golf, Île-des-Sœurs	■	(514) 762-3589

VILLE-MARIE (CENTRE-VILLE — VIEUX-MONTRÉAL — CENTRE-SUD)

Les Cours Versailles	1402, rue Notre-Dame Ouest	■ □	(514) 935-6499
Le Cœur de la Cité	angle rue Notre-Dame Ouest et rue de la Montagne	■	(514) 989-8665
Le Palais Bleury	1077, rue De Bleury, angle boul. René-Levesque	■	(514) 397-1997
Les Lofts du Quartier Latin	331, rue Éméry, angle rue Sanguinet	▲	(514) 843-4017
Le Cartier	1706, rue de la Visitation, près de la rue Logan	■ ▲	(514) 843-0200
		■	(514) 946-0033
Les Lofts du Pont	1801, boul. Saint-Joseph Est	■ □ ▲	(514) 596-1492
Le 2215 Hogan	2215, rue Hogan	■ □	(514) 252-5271
Le Bourg du Vieux	800, rue Saint-André, angle rue Saint-Antoine Est	■ □	(514) 398-9988
1, Avenue du Port	Quai Victoria, face à l'horloge, Vieux-Port	■	(514) 288-7222
Quai de la Commune	12, rue des Sœurs-Grises, angle rue de la Commune	□ ▲	(514) 848-0711
Le Nouvel Europa	50, rue McGill, entre la rue de la Commune et la rue D'Youville	■	(514) 982-9991
Manoirs Guy Saint-Jacques	731, rue Guy	■	(514) 934-2515

VILLERAY — SAINT-MICHEL — PARC-EXTENSION

Les Jardins du parc jarry, Phase 2	184, rue Fallon Ouest	■	(514) 490-0008
------------------------------------	-----------------------	---	----------------

Types de propriété

■ Appartements en copropriété	□ Maisons de ville et en rangée
● Cottages détachés ou semi-détachés	○ Résidences de prestige ou personnalisées
▲ Lofts	○ Bureau de ventes hors du site du projet
■ Novoclimate	

Note: Il est possible que certains des projets n'aient pas reçu toutes les autorisations municipales requises pour être mis en chantier. Les acheteurs sont donc invités à vérifier auprès du constructeur s'il détient les permis nécessaires.

Cadeaux aux premiers acheteurs!*

Soyez parmi les acheteurs d'une unité d'habitation neuve à Montréal et obtenez, entre autres, une paire de billets pour un spectacle de la compagnie Jean-Duceppe et pour un spectacle de l'Orchestre Symphonique de Montréal. De plus, vous obtiendrez une paire de billets pour un spectacle de l'Opéra de Montréal ou des Grands Ballets Canadiens.

*Certaines conditions s'appliquent. Quantité limitée à 50 cadeaux.

Renseignements : (514) 872-5837
www.ville.montreal.qc.ca/habiter

Ville de Montréal



Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

CHARME & PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS



FACE AU FLEUVE

Magnifique demeure près de Québec. 10 pièces, terr. 2.900.000 p.c. avec forêt aménagée et rivière. Photos et renseignements: www.directduproprio.com aller à: 6181 418-886-2406



ST-DENIS

Vous êtes amateur de navigation ? voyez cette propriété bâtie sur un superbe terrain de 36700 p.c. au bord du richelieu, belle maison de 4 chambres dont une au rez-de-chaussée, pourrai aussi convenir pour bureau à domicile, salle-à-manger + salle de séjour, 2 foyers ; le charme dans un village ancestral.

Nelly Desmons (450) 445-4953, bur.: (450) 462-4414 ndesmons@sutton.com Groupe Sutton-Action Inc.



DES LIGNES PURES...

Illes des soeurs au majestueux édifice Verrières VI. Superficie de 2388 pi.carr. Fenestration donnant une vue spectaculaire. La terrasse entoure cet appartement et donne un accès à la plupart des pièces. Place pour 3 voitures.

Patricia Lalier, agent agréé (514) 499-1898



1 MCGILL

Appartement de 1470 pi.carr. super ensoleillé, donnant vue sur le centre-ville. Tout équipé. Prix: 399 000,00 \$ Aussi Disponible, pour ceux voulant un appartement d'une superficie de 2298 pi.carr. Un décor très européen avec technologie américaine et une vue sur Vieux-Montréal et fleuve. C'est unique. Faut voir!

Notre bureau est situé au 1 McGill Patricia Lalier, agent agréé (514) 499-1898

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement : cartes de crédit

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

100 VISITES LIBRES

MILE-END 5651, Waverly (entre Bernard & St-Viateur) Dim : 13h à 16h Condo 1 200 p.c., réno '97, rdc, très éclairé, jardin privé. 195 000 \$. (514) 273-4856

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU - Cottage avec revenus, entièrement rénové, stationnements. 370 000 \$. SYLVAIN THIBAUT (514) 944-9294

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CENTRE-VILLE, à proximité de tout, espace condo de 1 100 pi.carr. 2 ch., grande terrasse, garage. 129 000 \$. MICHEL LAMARRE (514) 270-4422

104 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANCESTRALE rénovée avec cachet 35 min MtL 139 000 \$. Mme GAUDET (514) 450-651-8331

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

MONT-SAINT-HILAIRE Maison constr. 1957 Plante et Charbonneau, terrain 13 000 pi², haute haie de cèdres. Quartier calme, 5 min. à pied école primaire, 20 min. école secondaire. R-d-ch : grand salon foyer au gaz, salle à manger, vaste séjour vitré, 2 chambres (une très spacieuse), cuisine, séb. Planchers en bois. Sous-sol : grande bibliothèque, salon TV transformable en chambre, deux sdb, chambres, grand dressing, sdb et buanderie. Planchers en bois et en céramique. Ext. piscine creusée, vaste terrasse en bois, jardins d'eau, terrain entret. aménagé et nombreux arbres adultes. Liaison par train de banlieue. 185 000 \$. (450) 464-0001

106 PROPRIÉTÉS À VENDRE

UNE ALTERNATIVE À : OUTREMONT, NDG Vieux-Hampstead, cottage détaché inondé de lumière, clé en main, 3+1ch, 3000 pc incluant le s-sol, foyer, terrain paysager, patio privé, accès des services et écoles privées. UNIQUE! \$479,000. CATHERINE BRAULT (450) 514-271-2131

107 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ILE-DES-SOEURS Magnifique maison de ville située dans un croissant. Deux chambres à l'étage, 3 sdb complètes, impeccable. PIERRE PAQUIN (450) 446-8600

108 PROPRIÉTÉS À VENDRE

N-D-Q.COM YVAN PELLAND Century 21 Vision Lite 489-2780 NDG Bas duplex, 3 ch. + s-sol, foyer, garage, stat. privé. 248 000 \$. (514) 369-4661 PAT - Près golf, superbe 12 pièces, foyer, air clim., s-sol fini, pisc. creusée, 3 gar., clé en main. Demande 339 000 \$. GÉRALD LAROSE (514) 381-8553

109 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU - Condo 714, maison victorienne, 3r, cachet, bois franc, soleil, calme, 2 min. montage. Libé. 179 000\$. Agente d'affaires: 849-4601

110 PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLAGE, condo '98, 1050pc, dernier ét., tr. clair & calme, 2cac, 2 puits lum. 2 balcons-terrasse 180 pc, clim., mezz., juillet, électricité qualité. 184 900\$. Joël, 523-9334

111 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BIC Grande maison d'époque (1870) restaurée avec goût. Large vue sur les îles. (418)736-4163

112 PROPRIÉTÉS À VENDRE

DOMAINE DE VILLAGIATURE DE 122 500 pi. ca. paysager. Vue magnifique, verger, piscine. Imposant cottage en pierre de style normand (1985); aires ouvertes, abondante fenestration, boiseries, foyer, bain tourbillon, pl. bois franc, céramique, 5 ch., 4 sdb., chauffage à eau chaude. Au sud de Québec, à 75 min. du Pont Pierre-Laporte. (418) 383-5262, après 19h

113 PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU Ste-Anne-des-Lacs près St-Sauveur, petit lac à l'eau pure, 263 pi de rive, plage, terrain 31385pc très privé, plat et bien aménagé, 2+1 cac, foyer, garage, prix révisé. JOCELYNE BOILEAU (514) 942-9942

114 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ILLES-DE-LA-MADELEINE Près de la mer, maison à vendre ou à louer, moderne, tr. éclairé. (514) 769-9171

115 PROPRIÉTÉS À VENDRE

SAINT-CATHERINE-DE-HATLEY Vue Mt Orford et accès Lac Magog. Prêts à bâtir, 54 000 p.c., boisés. 1 800 511-2484

116 PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-ANNE DES LACS Bord du lac St-Amour, 3 ch. + gar., vue extraordinaire. 225 000 \$. A.COUSINEAU (514) 990-0379

121 ESTRIE

PERLE RARE Lac Brome 279 000 \$ Chaleureuse maison d'autrefois, confort d'aujourd'hui, (3 cac, 2 sdb). Foyer en pierre, garage, vue panoramique, étang pour la baignade sur 53 acres boisés. MIREILLE LEMAITRE (450) 242-2000

122 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAC BROME 3 cc style californien, piscine, 1,6 acres, près de la plage, 259 000 \$. LOIS HARDACKER (450) 242-2000

123 PROPRIÉTÉS À VENDRE

COWANSVILLE Domaine 545 acres, lacs, rés. centenaire en pierre, maisons de ferme, granges, 2 400 000 \$. LOIS HARDACKER (450) 242-2000

124 PROPRIÉTÉS À VENDRE

KNOWLTON Design contemporain, maison tout confort, beau site boisé, 3 acres, 389 000 \$. LOIS HARDACKER (450) 242-2000

125 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAC BROME (Fullford) Entre Knowlton et Bromont (15 + 12 min.), maison 3 c.c., 2 s.bain, foyer, toit cathédrale, pl. chêne. Terrain 1 acre, étang + paysager 199 000\$. Adj. terrain 1 acre avec étang 18 000\$. (450) 539-5397

126 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MEMPHREMAGOG Superbe résidence d'architecte au bord du lac, 3 c.c., foyer. Construction neuve de qualité. Charmant. Vue spectaculaire. 279 000\$. (450)655-7130

127 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PRÉS EASTMAN, jolie maison 2 c.c.+1, ana ouverte, éclairée, foyer, solarium. 111 900\$. (450)375-8323 SUTTON - Chaleureux canadienne rénovée. Plan ouvert, 4 c.c., vue. Prix réduit: 450-248-3605 CHARLOTTE GARNIER

128 PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHALETS CHALET-CONDO À VENDRE MONT STE-ANNE 3 cac, 2 s.b. foyer, Déjà loué. (418) 656-0639

129 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE - Mc GILL Chaleureux loft 72m² privé. Meubles et décor XIXe, tr. équipé. Terr. stat. Sem/mois: 284-6685 vmzurca99@yahoo.com

130 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. MILE-END, 4 CQ meublé, terrasse, 1er mai au 31 octobre avec ch. réservée p.-à-terre. 4755-279-9463

131 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Grand 7 1/2 Eclairé, chauffé, meublé, 1800\$/mois, libre 1er avril (514)488-4120

132 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Près métro Villa-Maria, rdc, 4 cac + 1, s-sol fini, gar. 1 850 \$/m (chauffé). Immédial. DAROUISÉ PAQUIN (514)481-1416

133 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ. Près U de M, grand 5 1/2 ensoleillé, bas duplex + s-sol, garage, terrasse, juillet, 1500\$/mois chauffé. 342-9431

134 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Stuart Haut duplex, grand 7 1/2 ensoleillé, 5 électros, pl. bois franc, foyer, garage, près écoles, métro et services. Libre. Pas d'animaux. Famille calme. 2 000\$ 945-6621

135 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU MONT-ROYAL Logement entièrement meublé/équipé. Idéal professionnel. Grand 5 1/2 rénové. 100\$/m. min. 10, négocié long terme. (514) 277-2312, 272-0648

136 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

QUÉBEC - Location à partir juillet 2002, 2 ét., 3 ch., foyer, jardin, tt. confort, paisible. Non-fumeur. 1 500 \$/m. (418) 682-0396

137 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MILE-END, 4 CQ meublé, terrasse, 1er mai au 31 octobre avec ch. réservée p.-à-terre. 4755-279-9463

138 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Grand 7 1/2 Eclairé, chauffé, meublé, 1800\$/mois, libre 1er avril (514)488-4120

139 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Près métro Villa-Maria, rdc, 4 cac + 1, s-sol fini, gar. 1 850 \$/m (chauffé). Immédial. DAROUISÉ PAQUIN (514)481-1416

140 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ. Près U de M, grand 5 1/2 ensoleillé, bas duplex + s-sol, garage, terrasse, juillet, 1500\$/mois chauffé. 342-9431

141 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Stuart Haut duplex, grand 7 1/2 ensoleillé, 5 électros, pl. bois franc, foyer, garage, près écoles, métro et services. Libre. Pas d'animaux. Famille calme. 2 000\$ 945-6621

142 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU MONT-ROYAL Logement entièrement meublé/équipé. Idéal professionnel. Grand 5 1/2 rénové. 100\$/m. min. 10, négocié long terme. (514) 277-2312, 272-0648

143 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

QUÉBEC - Location à partir juillet 2002, 2 ét., 3 ch., foyer, jardin, tt. confort, paisible. Non-fumeur. 1 500 \$/m. (418) 682-0396

144 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Stuart Haut duplex, grand 7 1/2 ensoleillé, 5 électros, pl. bois franc, foyer, garage, près écoles, métro et services. Libre. Pas d'animaux. Famille calme. 2 000\$ 945-6621

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

FRANCE - SUD Magnifique maison située au cœur des vignobles de Minervois et des Corbières. Mi-chemin des plages de la Méditerranée et de la Cité de Carcassonne. Jardin, terrasse, grand terrain privé et closuré. Pour 2 à 6 personnes. Entièrement équipée. Loc. semaine Prop: (450) 773-4823

210 COMMERCE À VENDRE

SALON DE BRONZAGE À MONTRÉAL Clé en main. Chiffre d'affaire intéressant. Pour visiter: (514) 241-6196 ou (514) 957-3327

251 BUREAUX À LOUER

PARIS Bastille, Xlle, coquet appartement. Aussi studio Oberkampf. (514) 845-4425

PARIS Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

PARIS - MARAIS, Ile arr., chaleureux 2 pièces calme. Complètement équipé. Minimum 2 sem/mois. (613) 728-9603

PARIS BEAUBOURG Bel app., idéalement situé. Tr. gr. 2 pièces, tr. lumineux. 700 p.c. Entièrement équipé, internet, 825 \$/sem. Libre après 15 avril. (514) 572-6869 pierre@tobedoo.com

PARIS XVe, coin Lecourbe et Convention, 3 1/2 pièces, tout équipé. Semaine ou mois, Immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014

PROVENCE (Uzes) 30 min. Avignon + Nîmes, villa paisible, occ. 4 pers. Mai à sept., sem/mois, 011-33-466-22-3709 (418) 725-3816

PROVENCE Dans tout sa splendeur Gr. appart. 2 c.c., balcon, vue mer, 5 min. plage. Soir: (514) 735-0220

PROVENCE, Maison village, entièrement rénovée, jardin tr. équipé, sem/mois, 15 min de Camargue. Tel/fax: 011 33 1 46 03 40 15. oliviabalutin@noos.fr

SUD DE LA FRANCE - Corbières (pays Cathare) maison de village avec terrasse. (occ. 4 pers. max.) 22km de la mer. Occupation avril à octobre. (514) 937-6877 (514) 270-6317

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

4 acres, un bijou, lumineuse, poêle à bois, 4 ch., bord lac, Marblenton. Week-end Pâques: 450\$. (418) 599-8244

GASPÉSIE, Parc Forillon, très jolie maison paisible, 2 c.c., tr. équipée bord mer. Semaine. (418)782-5452

ISLE-AUX-GRUES "La maison aux églantiers" Bord du fleuve avec vue, 2 étages, équipée. Sem./mois, juin à octobre. (514) 529-8366

NOTRE-DAME-DE-PORTRAGE Centre, vue fleuve, 3 c.c., 2 s.bain, juillet, 650\$/sem. (418)968-4406

CHALET À LOUER

AUSTIN ST-BENOIT DU LAC Bord Memphremagog, séjour spacieux, 3 c.c., 1 s.bain, foyer, idéal repos. Mars, avril, mai, juin, sept et oct. Sem/mois/saison. (819) 346-9209 (répondeur)

CHALET LE PORTAGEUR St-Eduard-de-Maskinongé, tout équipé, en bordure de lac, foyer, SPA, literie complète, pistes de randonnée en forêt. (819)379-0465 www.leportageur.com

CHARLEVOIX, résidence victorienne haut de gamme. Site superbe. 2 magnifiques unités, foyer, électros. Sem/mois. (514)843-0198 eboiements@sympatico.ca

MEMPHREMAGOG coquet 4 1/2, 2 c.c., près lac, pistes cyclables. Mai-juin, juillet-août. (514) 270-2207

MÉTIS-SUR-MER Bord de l'eau 4 cc, 2 sb, foyer, literie, DVD, etc. 4 saisons, sem/mois. 418.936.3993

PARC DU BIC et MÉTIS-SUR-MER Vue fleuve, foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. www.vieuxloupdemer.com (418) 750-5915

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pièces, 3 c.c., 2 foyers, vue panoramique. Sem/mois. (514) 733-9290

PRÉS MONCTON, CAP PÉLÉ Sud N. B., vacances à la plage. Maisons/chalets meublés, vue mer. 1 km plage. Sem. (506)577-6781

ON DEMANDE À LOUER

CHERCHE JOLI 4 1/2 ensoleillé, 2 ch, fermées, pi bois franc. Excellente réf. Juillet. (514) 590-0644

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

IBERVILLE / ONTARIO Immeuble à vendre ou location d'espaces comm. Libre imm. (514) 271-1859

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

Le comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri (CEAA), un organisme d'éducation populaire, est présentement à la recherche d'une ou d'un Responsable de la comptabilité et des ressources matérielles

Vous trouverez les fonctions, les exigences et les conditions de travail sur le site: www.quebec.com/ceda Faire parvenir le curriculum vitae avant 17 heures, le vendredi 22 mars 2002 à:

Comité de sélection/Comptabilité 2515, rue Desjardins, Montréal, Québec, H3J 1K8 Ou par télécopieur au numéro (514) 596-4981 Ou par courrier électronique à: ceda@ceda22.com

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

Vous pouvez enfin lui confier les emplettes sans crainte!

ACHAT FORTIN, JACKSON, LEMIEUX, RICHARD, LAURITO, ETC. 481-4338

OUTREMONT 500 pc., rdc, grandes fenêtres, coin Laurier/de l'Épée tout compris. Bon prix : 700\$/m. (514) 916-0281, (514) 948-3909

OUTREMONT 650 p.c. sur Bernard, 2e. Tout inclus. 1er mai. 278-9696

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-8920

ANTIQUE BONNETIÈRE Magnifique cœur de noyer, une porte, un tiroir. 42pc. X 23" X 93". 514-849-4601

LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achetez à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINIÈRE ST-DENIS(4075) achète à domicile : arts, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

MANUEL DU LIBRAIRE de Brunet (19è siècle). Autres ouvrages anciens de bibliophilie et autres livres rares. (450) 532-5423

BOIS exotique 1500 pl. linéaire (env. 725 p.c.) planches usinées acajou Brésil, épaisseur 3/8", largeur 6" et 8". (450) 971-5359

TAPIS PERSANS (18) Superbes pièces venant d'une résidence de Westmount. Du proprio. 868-2295

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

BREVET CANADIEN dans domaine de la robinetterie. Contactez M. Boucher. (450) 565-63013

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

LUTHIER Réparations, modifications, ajustements d'instruments à cordes. (819) 889-1167

530 COURS

ANGLAIS D'AFFAIRES ET PROF. M. Ed. McGill. Agréé par Emploi-Québec. 15 ans d'exp. 270-3733

ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie Massicotte, auteure. 514-822-1429

COURS DE CRÉATION LITT. R. Paradis, auteure. (450)672-4893

540 SANTÉ / PRODUITS NATURELS

LE DEVOIR

LES SPORTS

HOCKEY

Sébastien Centomo rêve d'affronter le Canadien

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le gardien recrue Sébastien Centomo, des Maple Leafs de Toronto, a trouvé que ses débuts dans la LNH — une pétaarde de 40 minutes face aux Red Wings de Detroit mercredi — ont été une expérience d'apprentissage. On ne sait pas quand il pourra mettre de nouveau en pratique l'enseignement reçu. Centomo, natif de Laval, souhaite désespérément que ce sera ce soir alors que les Maple Leafs affronteront le Canadien de Montréal au Centre Molson.

«Ce serait évidemment formidable d'avoir mon premier véritable départ dans la Ligue nationale en présence des membres de ma famille», affirme Centomo, qui a fait face à 12 lancers, cédant trois buts, après avoir remplacé Corey Schwab au cours des 40 dernières minutes de jeu dans la défaite de 6-2 contre les Red Wings.

«Les partisans [à Montréal] sont des fanatiques. Je sais que quelques amateurs seraient derrière moi, mais tous les autres encourageraient le Canadien. J'aime jouer à l'étranger parce que la pression est moins forte. J'aime quand je joue bien et que tout le monde me crie après. Ce sera un

moment magique quand je vais sauter sur la glace... si je joue. J'espère que je vais jouer.»

L'entraîneur des Maple Leafs, Pat Quinn, n'a pas dévoilé l'identité du gardien qu'il utilisera au Centre Molson, mais il ne serait pas étonnant que ce soit Centomo, âgé de 20 ans. Comme les Maple Leafs rejouent dès demain à Philadelphie, contre les Flyers, Quinn envisage peut-être de faire appel aux deux gardiens. Dans ce cas, il serait sans doute préférable d'envoyer Centomo dans la mêlée devant sa famille.

«Il y a deux côtés à la médaille, a dit Quinn. Peut-être que la pression sera trop forte [pour Centomo] à Montréal. De l'autre côté, peut-être que lui faire confiance à Montréal le gonflera à bloc, au point de connaître un gros match. Je ne sais pas encore ce qui est le mieux pour lui.»

Centomo a surtout appris mercredi qu'il ne doit pas précipiter les choses dans le feu de l'action.

«Le calibre de jeu est tellement fort dans la Ligue nationale que les gardiens ne doivent pas faire le premier geste, a-t-il avancé. Je dois être plus patient. J'ai bougé trop rapidement contre les Red Wings. Je vais être meilleur à ma prochaine sortie.»

Coupe du monde de patinage de vitesse



Le Japonais Toyoki Takeda (au centre) a décroché le titre du 500 mètres alors que le Canadien Mike Ireland (à gauche) a pris le second rang, suivi de près par le Russe Dimitry Lobkov (à droite).

Le May Doan toujours au sommet

Mike Ireland, de Winnipeg, au deuxième rang chez les hommes

PRESSE CANADIENNE

Inzell, Allemagne — Catriona Le May Doan, qui a gagné la médaille d'or aux Jeux olympiques le mois dernier, a décroché le titre du 500 mètres de la Coupe du monde de patinage de vitesse hier.

Le May Doan complète donc la saison coiffée des honneurs de championne du monde, de championne olympique et de championne de la Coupe du monde de la distance.

«Mon objectif était de remporter les trois titres, mais vous ne savez jamais ce qui peut arriver. Je viens de connaître une saison de rêves», a commenté Le May Doan.

Hier, Le May Doan a réalisé un temps de 38 s 6 afin de signer sa septième victoire en autant de courses de la Coupe du monde cette saison. Elle n'a perdu qu'une course de 500 mètres au cours des deux dernières saisons. L'Allemande Monique Garbrecht-Enfeldt a fini deuxième, en 38 s 61, et la Russe Svetlana Zhurova, troisième, en 38 s 91.

«J'étais réellement prête à courir aujourd'hui», a dit Le May Doan, qui n'avait pas pris part à la compétition d'Oslo la semaine dernière. «J'ai commis quelques impairs en piste, mais j'ai fait une bonne course.»

Au classement du 500 mètres, Le May Doan trône au sommet avec 700 points, soit 160 de plus que Zhurova, en deuxième place. La dixième et dernière épreuve de la saison a lieu aujourd'hui. Chaque victoire rapporte 100 points.

Ireland deuxième

Chez les hommes, le Japonais Toyoki Takeda l'a emporté en 35 s 57, soit deux centièmes de seconde devant Mike Ireland, de Winnipeg.

Dimitry Lobkov, de la Russie, a terminé troisième en 35, s 62. Jeremy Wotherspoon, de Red Deer, en Alberta, a pris le cinquième rang en 35 s 65.

«J'ai légèrement perdu pied au départ et ça m'a sans doute coûté la victoire», a expliqué Ireland, qui totalise sept médailles cette saison sur le circuit de la Coupe du monde. «J'ai quand même pu enchaîner avec un tour solide.»

Patrick Bouchard, qui patinait avec l'Américain Kip Carpenter, médaillé de bronze olympique, a terminé au 18^e rang tandis que Carpenter a fini quinzième. Bouchard a inscrit un chrono de 36 s 66.

«Je ne saurais dire pourquoi je n'ai pas connu une meilleure ouverture», a affirmé Bouchard, qui a complété les 100 premiers mètres en 9 s 99. «On m'avait dit qu'il y avait du vent, mais honnêtement, ça reste obscur pour moi.»

Le patineur de Québec en est peut-être à sa dernière compétition en Coupe du monde.

«C'est difficile de penser que c'est la fin, mais je passe au travers. Disons que pour moi, ma saison a pris fin quand j'ai réussi mon meilleur chrono personnel au 1000 mètres olympique. Je suis ici pour m'amuser une dernière fois.»

Wotherspoon, qui n'a pas gagné de médaille aux Jeux olympiques, demeure au sommet du classement avec 600 points, soit 65 points de mieux que le champion olympique américain Casey Fitz Randolph. Ireland est troisième avec 478 points.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Section Nord-Est			
	G	P	NDP	BP
Toronto	33	20	6	4
Boston	32	20	5	7
Ottawa	31	19	8	5
Montréal	27	25	8	3
Buffalo	25	28	8	1

	Section Atlantique			
	G	P	NDP	BP
Philadelphie	36	17	6	3
N.Y. Isl.	30	22	7	3
New Jersey	27	24	9	3
N.Y. Rangers	29	29	4	3
Pittsburgh	25	29	6	4

	Section Sud-Est			
	G	P	NDP	BP
Caroline	28	22	11	5
Washington	26	28	9	1
Tampa Bay	22	31	6	3
Floride	17	36	5	5
Atlanta	16	37	4	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Section Centrale			
	G	P	NDP	BP
Detroit	45	11	6	2
Chicago	35	20	9	1
St. Louis	31	20	8	3
Nashville	25	28	10	5
Columbus	16	36	8	3

	Section Nord-Ouest			
	G	P	NDP	BP
Colorado	36	21	7	1
Edmonton	28	24	11	2
Vancouver	29	26	6	3
Calgary	27	25	9	3
Minnesota	20	28	10	6

	Section Pacifique			
	G	P	NDP	BP
San Jose	33	20	7	3
Los Angeles	30	21	9	4
Dallas	30	21	7	4
Phoenix	29	22	8	5
Anaheim	22	33	6	3

Hier

Montréal à Buffalo
Washington en Caroline
N.Y. Islanders à Columbus
Boston à Atlanta
Philadelphie à Tampa Bay
Edmonton en Floride
Minnesota à Dallas
New Jersey à Anaheim

Aujourd'hui

N.Y. Rangers à Pittsburgh, 15h00
Detroit à St. Louis, 15h00
Los Angeles au Colorado, 15h00
Calgary à Boston, 19h00
Toronto à Montréal, 19h00
Ottawa à Phoenix, 19h00
Nashville en Floride, 19h30
Vancouver à San Jose, 22h00

Demain

Atlanta à Pittsburgh, 13h00
Detroit à Buffalo, 15h00
Edmonton à Washington, 15h00
Columbus au Minnesota, 18h00
Toronto à Philadelphie, 19h00
Nashville à Tampa Bay, 19h00
New Jersey à Dallas, 19h00
Ottawa à Anaheim, 20h00
San Jose à Vancouver, 22h00

Lundi 11 mars

Montréal à N.Y. Rangers, 19h00
Calgary en Caroline, 19h00
Columbus à Pittsburgh, 19h30
Colorado à St. Louis, 20h00
Chicago à Los Angeles, 22h30

EN BREF

Joannie Rochette glisse au sixième rang

Hamar, Norvège (PC) — Joannie Rochette de l'Île Dupas, au Québec, a glissé au sixième rang au classement féminin après avoir terminé huitième du programme court aux championnats mondiaux juniors de patinage artistique, hier. Rochette, âgée de 15 ans, avait fini en deuxième place de son groupe de qualification, mercredi. Le programme libre des femmes a lieu aujourd'hui L'Américaine Ann Patrice McDonough, 16 ans, est en tête après avoir dominé le programme court.

Recchi écope une suspension

New York (PC) — Lailier Mark Recchi des Flyers de Philadelphie, qui ne préconise habituellement pas un style robuste, a écopé une suspension de deux matchs sans salaire parce qu'il a asséné un coup de coude à la tête du défenseur Denis Gauthier des Flames de Calgary. Gauthier a été ébranlé sur la séquence qui s'est produite vers la fin de la rencontre de jeudi que les Flames ont remportée 4-2. Recchi a reçu une pénalité majeure. En vertu de la convention collective, Recchi perdra plus de 50 000 \$ en salaire. Il pourra revenir au jeu mardi.

Inauguration d'une piste Cavagnoud

La Clusaz (France) (AFP) — La station de La Clusaz inaugurera demain une piste de ski de compétition Régine-Cavagnoud, en souvenir de la championne française, décédée le 31 octobre dernier après un accident en Autriche, a-t-on appris, hier, auprès de l'office du tourisme de La Clusaz, où elle résidait. Cette piste était appelée jusqu'à maintenant «Fiste bleue de l'États», du nom de l'une des cinq massifs du domaine skiable, et accueille les grandes manifestations sportives.

Le Canadien devra choisir entre Hackett et Mathieu Garon

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — Le Canadien va avoir des décisions importantes à prendre concernant ses gardiens. A partir de la saison prochaine, Mathieu Garon deviendra admissible au repêchage intraligue et devra être soumis au balottage si on veut continuer à le promener de la Ligue nationale à la Ligue américaine.

Le Canadien devra risquer de le perdre pour rien ou devoir choisir entre lui et Jeff Hackett, souvent blessé en vieillissant. Celui-ci va commander un salaire de 3,6 millions, qui risque de le rendre moins attrayant pour les autres équipes, voire pour le Canadien lui-même. Le Canadien pourrait aussi accepter de couvrir une partie de son salaire s'il veut l'échanger.

Comme tous les autres, Garon affirme que son premier choix serait de rester avec le Canadien, chez lui, au sein de la seule organisation qu'il a connue, mais il veut aussi jouer dans la Ligue nationale.

Il sait très bien que c'est un rôle d'auxiliaire à José Théodore qui l'attend s'il devait accéder à Montréal après une troisième saison à Québec, et il est tout à fait prêt à l'accepter. «Je n'en suis pas là», constate le jeune homme. «Je vais d'abord accéder à la Ligue nationale...»

Garon, le deuxième choix du Canadien en 1996, s'est drôlement repris à Québec, où sa moyenne de 2,63 et son pourcentage de 921 sont parmi les meilleurs de la Ligue américaine.

André Savard n'a pas l'intention de se mettre à la recherche d'un gardien pour seconder Théodore d'ici la fin de la saison.

Série CART

Fernandez en tête

Carpentier goûte au nouveau règlement punissant tout pilote qui entraîne une interruption de service

MARC DELBES
PRESSE CANADIENNE

Monterrey, Mexique — On a eu droit à une véritable fiesta mexicaine par une journée chaude et humide, hier après-midi, sur le circuit de Fundidora. Les trois vedettes locales — Adrian Fernandez, Michel Jourdain et Mario Dominguez — ont animé le spectacle devant des milliers de compatriotes enthousiastes.

Fernandez (Fernandez Racing) a finalement gardé le meilleur pour la fin, signant la position de tête provisoire en vue de la course de Monterrey comptant pour le championnat CART dans la dernière minute de la première séance de qualification.

Il a réalisé un chrono de 1 min 18 s 929 sur le circuit de 3,387 km, devançant l'Écossais Dario Franchitti (Green) et le Québécois Alexandre Tagliani (Player's-Forsythe).

«Je savais que j'étais en train de réussir un bon tour mais pas aussi bon que ça, a déclaré le vétéran de 36 ans. Quand on m'a annoncé à la radio que j'avais la pole provisoire, je n'arrivais pas à y croire. Je suis très fier de toute l'équipe qui a travaillé tard jeudi soir pour préparer la voiture.»

Après avoir détenu le temps le plus rapide à un certain moment, Jourdain (Rahal) a rétrogradé au sixième rang (1 min 19 s 326). Quant à la recrue Dominguez, qui fait ses débuts au sein de l'équipe Herdez, il est 12^e (1 min 19 s 982).

En vertu des nouveaux règlements adoptés cette saison, Adrian Fernandez a mérité un point au classement pour avoir dominé cette première séance et il est assuré de partir sur la première ligne de la grille, demain, peu importe sa performance d'aujourd'hui lors de la seconde séance de qualification.

Le record du circuit, réalisé l'an dernier par le Suédois Kenny Brack en 1 min 15 s 244, ne sera sans doute pas amélioré en fin de semaine.

«Ce n'est pas que les voitures sont moins rapides mais c'est la configuration de la piste qui a changé, a noté Tagliani, qui a inscrit un chrono de 1 min 19 s 241. Ils ont ajouté des vibreurs dans certains virages pour empêcher les voitures d'aller sur le gazon et ça nous oblige à modifier notre trajectoire car on ne peut pas les enjamber.»



REUTERS

Carpentier a commis une erreur coûteuse qu'il a promis de ne pas répéter aujourd'hui.

Journée noire pour Carpentier et Tracy

Patrick Carpentier (Player's) de Joliet et le Torontois Paul Tracy (Green) ont fait les frais du nouveau règlement qui prévoit qu'on retranche le meilleur temps de la séance à tout pilote qui entraîne une interruption de la séance.

Carpentier, seulement 18^e en 1 min 20 s 712, a commis une erreur coûteuse avec une dizaine de minutes à écoulées à la qualification.

«Je suis rentré un peu vite dans le virage n° 1 et la voiture est partie de travers. Il y avait beaucoup de survirage et nous devons corriger ça. Demain [aujourd'hui], ce sera une autre histoire», a promis Carpentier.

Ligue des pamplemousses

Défaite des Expos malgré un Vazquez solide

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Viera, Floride — À sa deuxième sortie du camp d'entraînement seulement, Javier Vazquez a lancé pendant quatre manches hier contre les Marlins de la Floride. Et si on se fie à son comportement au monticule, le jeune Portoricain aurait certes pu en faire davantage.

«Quand je suis arrivé ici, au camp, j'étais prêt à lancer pendant cinq manches. J'ai travaillé très fort chez moi au cours de l'hiver et je suis en forme. Pour moi, il ne saurait en être autrement. Si on n'est pas en forme en se présentant au camp, on prend trop de risques. On s'expose à toutes sortes de blessures.»

En quatre manches, Vazquez a donné quatre coups sûrs, dont trois en quatrième qui ont fourni deux points aux Marlins. Cliff Floyd et Kevin Millar ont cogné des doubles.

Les Marlins l'ont emporté 3-2, leur troisième victoire du camp, quand ils ont arraché un autre point au releveur Scott Strickland en septième. Un simple du frappeur suppléant Billy McMillon a produit ce point. «Je me sens très à l'aise, a dit Vazquez. J'ai utilisé tous mes tirs et j'ai eu du succès. C'est ce qui est important.»

Après trois manches au cours desquelles il n'avait accordé qu'un seul simple, Vazquez a goûté à la médecine du cœur de la formation en quatrième. «Vazquez a fait des tirs de qualité et c'est ce qui compte», a dit le gérant Frank Robinson.

«Bien sûr, on veut gagner des matchs, mais ce qui compte le plus à cette période-ci, c'est la performance, et Vazquez a fait de bons

lancers. Il aurait facilement pu s'en tirer beaucoup mieux. Ses tirs n'avaient peut-être pas autant de mordant que lors de sa première sortie. Mais c'est la raison pour laquelle nous sommes ici, au camp: bien nous préparer.»

Robinson a mentionné qu'il ne savait pas encore si Jose Canseco, blessé au talon droit, participera à un des deux matchs du programme double d'aujourd'hui.

«Nous verrons bien ce qu'en penseront les soigneurs, a dit le gérant. C'est comme dans le cas d'Andrés Galarraga. Nous lui donnerons quatre ou cinq jours de travail avant de l'utiliser dans un match. Souvent, on croit être en grande forme, mais c'est quand on tente de concurrencer des joueurs qui sont à l'entraînement depuis quelques semaines qu'on s'aperçoit du contraire et que notre corps ne nous permet pas d'en faire autant qu'on le voudrait.»

Strickland, qui avait cédé un circuit de trois points à sa dernière sortie pour subir une première défaite, n'a pas paru en grande forme hier non plus. Il a cédé deux simples en septième pour donner le point de la victoire.

Les Expos ont marqué un premier point contre Brad Penny quand ils ont groupé trois coups sûrs en troisième. Le simple au centre du receveur Sandy Martinez a produit le point. Le joueur de troisième but Scott Hodges a été crédité d'un triple en quatrième contre Vladimir Nunez, produisant le deuxième point des Expos.

Les Expos n'avaient qu'un seul joueur régulier dans la formation de départ hier, soit Orlando Cabrera. Ils ont maintenant un dossier de 6-21 à l'entraînement.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

VAGIN

SUITE DE LA PAGE 1

des petites, des jeunes, des jaunes et des noires et des blanches aussi; des riches, des pauvres, des paumées, des belles et des laides. Elle a entendu des choses drôles, des choses tristes et beaucoup de petites horreurs ordinaires. Elle a mis tout ça dans une suite de monologues qui traduisent, parfois à la lettre, des expériences de vie toujours déchirantes, souvent déçues. *Les Monologues du vagin* n'est pas un spectacle drôle, peut-on s'en surprendre?

Le succès a été immédiat. Et le 14 février 1998, une représentation-bénéfice des *Monologues* a réuni de grands noms de la scène et de la société new-yorkaise: une équipe s'est alors regroupée autour d'Eve Ensler et a formé l'organisme V-Day pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les femmes. Depuis, la progression de V-Day a été exponentielle: en 2001, par exemple, une seule soirée-bénéfice au Madison Square Garden — avec Oprah Winfrey, Glen Close, Jane Fonda, Calista Flockhart et plusieurs autres — a permis de remettre plus de deux millions de dollars aux organismes d'aide aux femmes battues. V-Day a mis sur pied des programmes — Campagne internationale, Campagne universitaire et Initiative jeunesse — pour rejoindre et sensibiliser tous les milieux. Cette année seulement, plus de 800 événements ont eu lieu entre la Saint-Valentin et le 8 mars un peu partout sur la planète!

Ici et maintenant

De Shanghai à Timisoara et du Wyoming à Sarajevo en passant par l'Amérique du Sud et les pays scandinaves, la recette est partout la même: un «événement» V-Day comprend toujours une représentation des *Monologues du vagin*. Et l'argent recueilli est remis en totalité à des organismes locaux œuvrant auprès des femmes. Pas de cachets. Pas de droits à payer. Une seule représentation. Les gens de V-Day font toutefois une exception pour les campus universitaires et les collèges, où on peut donner trois représentations des *Monologues*. Mais les organisateurs y sont toujours tenus de verser les revenus de l'événement à des organismes qui s'occupent des étudiantes en détresse et des femmes violentées. Quant aux productions commerciales — il y en a plusieurs un peu partout à travers le monde —, elles sont soumises, bien sûr, aux droits habituels. On en saura plus sur V-Day en consultant le site www.vday.org.

Ici, à Montréal, c'est Sylvie Rosenthal qui est à l'origine du projet. «J'ai vu le spectacle à l'université McGill l'an dernier, explique-t-elle, et j'ai été soufflée. Marika [Csano, comédienne et coproductrice de l'événement] et moi avons contacté les gens de V-Day International en mai pour expliquer notre projet et on a reçu une réponse positive fin juillet. À partir de novembre, j'ai communiqué avec quelques comédiennes et planifié les répétitions. Le tout s'est finalement fait très vite et dans la joie. Pour moi, ces monologues sont une célébration, même si certains bouts ne sont pas très drôles.»

La version que l'on verra ici est une sorte d'adaptation québécoise de la production commerciale française dans une traduction de Dominique Deschamps. «C'est une version beaucoup plus parlée, précise Rosenthal, et moins moralisatrice dans le ton que la production parisienne.» On y retrouve bien sûr une pléiade de vedettes locales: Markita Boies, Céline Bonnier, Marika Csano, Maia Godin, Sylvie Legault, Sylvie Léonard, Monique Mercure, Marina Orsini, Lorraine Pintal, Louise Portal, Pierrette Robitaille, Francine Ruel, Catherine Sénart et plusieurs autres. Mais ce n'est pas tout. Pour donner encore plus de relief à l'événement — et peut-être pour faire avaler le prix des billets, fixé à 50, 100 et 250 \$ —, on a aussi demandé à des célébrités de venir présenter des monologues. C'est dans ce contexte que l'on verra et entendra, entre autres, Vivian Barbot, Marie-France Bazzo, Janette Bertrand, Angèle Coutu, Madeleine Poulin et la juge Andrée Ruffo.

Le spectacle est présenté à guichet fermé, il faut le souligner, au profit du Centre des victimes d'agression sexuelle de Montréal, du Centre d'hébergement Tipinuaikan de Sept-Îles, du Centre Asperimowin de La Tuque et du CRAN des femmes de Montréal. Une partie des recettes sera versée à V-Day pour les femmes afghanes.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 401291 Dépot légal. Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

tante vague de départs à la retraite et une concurrence des plus vives sur l'échiquier universitaire, complique en effet beaucoup les opérations d'embauche et le renouvellement du corps professoral au Québec. S'il n'existe aucune statistique qui permette de dresser un tableau québécois des embauches réelles par rapport au nombre de postes disponibles, un tour d'horizon rapide de quelques universités permet de conclure à la difficulté que représente la recherche de nouvelles recrues dans des secteurs comme l'informatique, les technologies de l'information ou les sciences appliquées.

«Nous sommes en plein recrutement et c'est difficile, très difficile», note à ce sujet Alain Caillé, vice-recteur à la recherche à l'Université de Montréal. Dans certains secteurs, l'UdeM, comme d'autres, doit parfois renouveler le concours lié à l'embauche d'un professeur deux, trois, quatre fois! «Ça dépend des domaines, mais on ne trouve pas toujours le type et le niveau de personne qu'on cherche.»

L'UdeM calcule qu'elle arrive à pourvoir 50 % des postes qu'elle affiche en une année puisqu'il lui faut maintenant deux fois plus de temps pour trouver un candidat qu'auparavant. «Ça retarde l'embauche, c'est la conséquence!», ajoute Alain Caillé, dont l'université aura besoin de 500 nouveaux profs en cinq ans. «Au bout du compte, nous nous trouvons toujours à la moitié de ce dont nous aurions besoin parce que nous prenons parfois deux ans à embaucher, contre une année il y a trois ans à peine.»

Sa voisine, l'UQAM, rencontre des écueils similaires. Des 40 postes qu'elle devait pourvoir l'an dernier, une dizaine sont toujours vacants. «Et nous en ouvrons 40 autres cette année, et 40 de plus l'an prochain», précise Jean-Paul Légrand, directeur des ressources humaines. «Nous avons accru les délais et les efforts de recrutement, c'est clair», ajoute-t-il, précisant que les concours doivent se multiplier dans certains secteurs avant que l'on ne trou-

SUITE DE LA PAGE 1

2000. De leur côté, les Palestiniens doivent éviter les attaques contre les Israéliens.

Le regain de violence survient alors qu'à Washington le président américain, George W. Bush, a annoncé qu'il allait dépêcher la semaine prochaine son émissaire Anthony Zinni pour tenter de négocier un cessez-le-feu. L'administration Bush attendait jusqu'à alors une période de calme pour intervenir. Mais, selon un responsable ayant requis l'anonymat, elle considère désormais qu'il est moins risqué d'envoyer un émissaire que de se tenir à l'écart.

À la veille du retour sur le terrain de l'émissaire Zinni, le secrétaire d'État Colin Powell a pour sa part appelé séparément Ariel Sharon ainsi que le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. À Washington, le département d'État a durci le ton avec Israël: «Nous nous opposons fermement à la politique israélienne d'assassinats ciblés qui a mené à la mort de nombreux civils innocents», a déclaré son porte-parole Richard Boucher. «Par-dessus tout, les civils ne doivent pas être pris pour cible», a-t-il ajouté, parlant notamment d'ambulances prises sous les tirs.

En prévision de l'arrivée de Zinni, le gouvernement israélien doit se réunir demain pour approuver formellement deux plans de mise en œuvre d'un cessez-le-feu et de reprise des pourparlers, datant tous deux de l'année dernière, celui du patron de la CIA George Tenet et celui de la commission dirigée par l'ancien sénateur américain George Mitchell.

De leur côté, les pays arabes ont élaboré un projet de plan de paix qui sera présenté lors du som-

SUITE DE LA PAGE 1

produits alimentaires qu'ils consomment sont souvent issus d'OGM. Cette sous-information est le résultat logique de la politique américaine», affirme-t-elle. En effet, les autorités américaines n'ont pas cru bon d'instaurer un cadre réglementaire spécifique pour les OGM ni d'adopter l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM, contrairement à ce qui s'est fait en Europe.

Les scientifiques singent les entreprises

À partir de 1999, divers événements éveillent néanmoins l'attention des consommateurs américains.

D'abord, les exportateurs de céréales du pays doivent faire face aux nouvelles exigences des Européens, qui viennent de décréter un moratoire sur les OGM et d'imposer l'étiquetage obligatoire. Puis, la publication dans la revue *Nature* d'un article démontrant la toxicité du pollen du maïs Bt sur les larves du papillon monarque «rend tangible l'incertitude associée aux OGM et remet en cause les pratiques des autorités réglementaires». S'ensuit la controverse sur la technologie «Terminator» (semences stériles), que des têtes d'affiche comme Jeremy Rifkin montent en épingle puisque celle-ci rend les agriculteurs dépendants des entreprises agroalimentaires. Et finalement, l'affaire du maïs Starlink, dont on retrouve des traces dans les coquilles de tacos alors qu'il n'avait été autorisé que pour l'alimentation animale, mine sérieusement la crédibilité du dispositif réglementaire.

À mesure que des groupes d'opposition se constituent et haussent le ton, des scientifiques inquiets de la tournure du débat sautent alors dans l'arène publique pour défendre les OGM, «choses qui ne s'est jamais produites en Europe», souligne Claire Marris. L'un d'eux, le professeur Channapatna S. Prakash, directeur du Centre de recherche sur les biotechnologies végétales, crée un site Internet puis lance une pétition en faveur des OGM et invite moult scientifiques à la signer. M. Prakash est récemment venu au Canada pour exposer sa vision optimiste et positive des OGM aux journalistes, universitaires et représentants gouvernementaux que le consulat des

UNIVERSITÉS

ve la perle rare, ce qui allonge le processus.

«Tout ça dépend beaucoup des secteurs», ajoute Jack Lightstone, vice-recteur à la recherche à l'université Concordia. «En sciences de la gestion, en technologies de l'information, en sciences appliquées, c'est la loi du marché qui décide. C'est très difficile, et nous avons par exemple dû augmenter le salaire de base de 20 % en une seule année pour convaincre les candidats de venir chez nous.»

Tous ces tracas de recrutement s'illustrent en effet par les mille et un atouts que les universités doivent déployer pour convaincre un professeur que l'établissement a beaucoup plus à offrir que le voisin. «La concurrence sera de plus en plus vive», ajoute M. Lightstone. Au rythme où nous allons, à mon avis, dans deux ou trois ans, ce sera impossible de recruter sans l'ajout de sommes importantes. Nous n'arriverons tout simplement plus à suivre la concurrence.»

Si les universités s'arrachent les candidats, elles ont dû rivaliser en originalité pour charmer les professeurs. À McGill, où on a ouvert un bureau de recrutement uniquement pour faciliter les opérations d'embauche, on dépense en moyenne 12 000 \$ en promotion pour un seul poste. À l'UdeM, on a conçu un document à l'intention des futurs candidats dans lequel on décrit les avantages liés au poste, des privilèges fiscaux à la garderie en passant par les écoles du coin, les logements disponibles et les possibilités d'emploi du conjoint!

Si la prime à l'embauche devient de plus en plus fréquente, n'en déplaît aux syndicats, les frais de démarrage exigés de certains professeurs avoisinent parfois les 100 000 \$ pour monter un laboratoire de médecine et de 30 000 à 50 000 \$ dans des disciplines comme la gestion ou l'informatique. «Ce sont de nouvelles réalités, qui prennent de plus en plus de place dans l'embauche des profs et qui ne facilitent pas le processus», explique Réal Del Degan, directeur du bureau du principal et vice-principal exécutif à McGill.

En région, le recrutement comporte des difficultés additionnelles, les professeurs partant par-

fois pour des lieux plus urbains une fois l'expérience acquise sur les bancs de l'université de région. «On a l'impression de servir de laboratoire», explique Ghislain Bourque, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). «Ils amorcent leur carrière chez nous et, après un certain moment, ils retournent dans les grands centres.»

La taille des départements, moins grande que dans les grandes universités urbaines, contribue aussi à créer un équilibre fragile à l'UQAC. «Parfois, on a des secteurs très performants mais qui tiennent à un seul prof», ajoute M. Bourque. «Si on perd un, tout s'écroule.» Si l'université n'est pas prête «à faire n'importe quoi» pour embaucher, elle a dû diminuer ses exigences — embaucher un titulaire de maîtrise plutôt qu'un titulaire de doctorat — afin de pourvoir ses postes.

Face à une concurrence féroce, la tentation est grande d'embaucher en moins grand nombre mais avec des conditions plus généreuses, histoire d'attirer de meilleurs candidats. «Si on pouvait le faire, ce serait un appauvrissement en ressources mais une forme d'enrichissement sur le plan de la qualité», ajoute M. Bourque. «Je ne vous dis pas que ce n'est pas discuté à l'heure actuelle...»

Et les choses n'iront pas en s'améliorant. Au Québec, le réinvestissement promis par Québec connaîtra son point culminant l'an prochain, où on devrait voir le plus grand nombre de postes ouverts dans les diverses facultés. L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) prévoit que les départs à la retraite conjugués à la croissance de la clientèle forceront les universités à embaucher 45 000 professeurs au cours des dix prochaines années à travers le Canada entier.

Devra-t-elle sacrifier la qualité? «Nous faisons le pari que non», explique Robert Giroux, président de l'AUCC. «Mais c'est toujours un point d'interrogation. Une chose est sûre: les universités devront augmenter les ressources vouées à l'embauche parce que la concurrence ira en augmentant.»

SHARON

met de la Ligue arabe les 27 et 28 mars à Beyrouth. Ce document, élaboré sur la base des propositions faites par l'Arabie Saoudite, appelle à un retrait des territoires occupés depuis 1967, y compris de Jérusalem-Est, et évoque la question du retour des réfugiés palestiniens, a précisé à l'agence Associated Press le ministre palestinien du Plan, Nabil Shaath. (Lire nos informations en page A 8.)

Avec 111 Palestiniens et 36 Israéliens tués, cette dernière semaine a été la plus sanglante depuis le début de la deuxième intifada en septembre 2000, désormais presque quotidiennement ponctuée d'attentats suicide palestiniens et de représailles israéliennes.

Des responsables palestiniens accusent l'État hébreu de vouloir, avec les raids d'hier, saboter la mission de médiation américaine avant même qu'elle n'ait commencé. Tsahal affirme viser des «centres d'activité d'organisations terroristes».

Au cours des raids dans la bande de Gaza, 18 Palestiniens ont été tués, dont le vice-commandant de la Sécurité préventive à Gaza, le général Ahmed Mefraj. Sa voiture a été atteinte par un obus à Khouza, près de Khan Younés. Mefraj est le plus haut gradé palestinien tué depuis le début de la reprise des violences. Deux enfants de 9 et 11 ans ont également été fauchés par des balles de mitrailleuse.

Des équipes de secours palestiniennes accusent les soldats israéliens d'avoir barré la route aux ambulances dans certaines régions et d'avoir laissé des victimes se vider de leur sang. L'armée n'a pas commenté ces allégations, soulignant simplement que par le passé les Palestiniens ont utilisé des ambulances pour transporter des armes et des tireurs. Les hélicoptères de combat ont tiré quatre mis-

siles sur un bâtiment de la Sécurité palestinienne à Khan Younés, où se trouvait le chef de la police de Gaza. Le général Abdel Razeq Majaidie et ses hommes ont pu fuir le bâtiment une minute avant l'impact du premier missile. L'incursion israélienne de Khan Younés répondait à une attaque palestinienne menée au milieu de la nuit de jeudi à hier, dans laquelle un Palestinien armé d'un fusil d'assaut et de grenades a tué cinq jeunes Israéliens dans la colonie juive d'Atsmona, avant d'être abattu.

Des navires de guerre israéliens et des hélicoptères ont aussi attaqué un poste de police palestinien au nord de Gaza. De source médicale, cinq personnes sont décédées, dont un secouriste. A Gaza, les tirs israéliens ont par ailleurs fait exploser un entrepôt de la police palestinienne où étaient stockés des explosifs.

Parallèlement, en Cisjordanie, douze Palestiniens ont été tués lors d'incursions de l'armée israélienne dans les camps de réfugiés d'Aida et de Deheishe, ainsi que dans celui de Toulkarem. C'est dans ce camp que le bilan est le plus lourd, avec six Palestiniens et un soldat israélien tués. Des chars israéliens sont entrés hier dans Bethléem et, en réplique à des tirs palestiniens contre un poste militaire, des hélicoptères ont tiré sur le camp d'Aida. Sept Palestiniens, dont l'administrateur d'un hôpital, ont été tués à Bethléem et 20 autres blessés.

À Jérusalem-Est, un kamikaze palestinien qui transportait une bombe a été tué par des tirs des garde-frontières israéliens.

Les 46 morts de la journée ont porté à 1441 le nombre de personnes tuées depuis le début de la seconde intifada, dont 1100 Palestiniens et 318 Israéliens.

OGM

États-Unis avait convoqués pour l'occasion.

Le discours de ces scientifiques est calqué sur celui des sociétés de biotechnologies et des agences fédérales. On y soutient que les croisements génétiques que se produisent lors d'hybridations conventionnelles «se font de façon plutôt aléatoire alors que les techniques de biotechnologie moderne permettent beaucoup plus de précision et, de ce fait, un moindre risque de conséquences inattendues». On insiste aussi sur l'évaluation rigoureuse des OGM avant leur mise en marché. Et puisque «cette évaluation n'a jamais pu démontrer d'effets néfastes, on affirme que les produits issus d'OGM sont donc aussi sûrs que tous les autres produits en vente», rapporte Claire Marris.

Cette négation de toute différence entre les produits issus des OGM et les produits conventionnels est justement à la base de la décision des agences fédérales «d'évaluer et de réglementer les OGM en utilisant les procédures existantes». Elle marque la grande distinction de réglementation, voire de culture, entre l'Europe et l'Amérique. Alors que les législations américaine et canadienne sont fondées sur les caractéristiques du «produit» et ignorent «le principe d'incertitude dans leur analyse», la réglementation européenne s'intéresse au procédé par lequel les OGM ont été fabriqués. De plus, les Européens considèrent «la transgénèse comme une technologie de rupture qui peut poser, de par sa nouveauté, des problèmes insoupçonnés», expliquent Claire Marris et Pierre-Benoît Joly, de l'INRA-STEPE. «C'est donc une source d'incertitude majeure qu'il convient d'évaluer par une démarche systématique et spécifique.» En Amérique, par contre, seuls les risques avérés, démontrant un lien direct de cause à effet, sont considérés.

Manipulations de l'opinion

Parallèlement aux scientifiques, les fédérations d'industriels de l'agroalimentaire multiplient pour leur part les sondages d'opinion sur les OGM dans le but «d'ennôler le public» dans leur camp. Pour ce faire, elles usent de sondages par questionnaire où la sémantique est fort bien étudiée... On bannit les termes «OGM», «manipulations» et «modifications» génétiques et on leur préfère des expressions telles

«genetically improved» ou «genetically enhanced».

Le biais de ces sondages remet en question la crédibilité de leurs résultats, le plus souvent favorables aux OGM. Surtout que par la formule des «groupes de discussion» où on informe d'abord les participants et où, en l'occurrence, on leur apprend — à leur grande surprise — qu'ils consomment des OGM, l'opinion publique s'avère alors choquée et plutôt réfractaire aux OGM. «Non que les participants soient soucieux de leur santé», explique Claire Marris, mais ils trouvent scandaleux qu'un tel changement dans leur alimentation puisse survenir sans qu'ils en soient au courant.»

À travers ces groupes de discussion, la population américaine réclame avec de plus en plus de force l'étiquetage obligatoire des produits transgéniques. Malgré cela, les autorités publiques et les promoteurs de biotechnologie font la sourde oreille. «L'étiquetage obligatoire n'a de raison d'être que dans les situations où il faut informer les consommateurs d'un danger potentiel», a précisé le professeur Prakash lors d'une récente vidéoconférence diffusée au consulat des États-Unis à Montréal. «De plus, il implique des coûts supplémentaires inutiles.»

Et le libre choix, affirme-t-on, existe déjà du fait même de la présence sur le marché de produits de l'agriculture biologique qui, en principe, ne contiennent aucun OGM. Une conception somme toute fort éloignée de celle qui prévaut en Europe, où on a adopté sans ambages l'étiquetage obligatoire.

Mais les différences entre l'Amérique et l'Europe ne s'arrêtent pas là. Les acteurs du débat OGM aux États-Unis insistent sur l'attachement des Européens à leur alimentation traditionnelle pour expliquer «leur remise en cause globale du système de production agricole alors qu'une campagne du type de celle contre la "malbouffe" n'aurait que peu de sens aux États-Unis», font remarquer les chercheurs de l'INRA-STEPE. Ces mêmes acteurs soulignent finalement la confiance inébranlable des Américains envers leurs agences réglementaires alors qu'un vent de scepticisme souffle en Europe depuis l'histoire de la vache folle.

Si le débat sur les OGM peine à prendre son élan aux États-Unis, c'est, somme toute, une question de culture!

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

Table d'hôte 4 services au son du Duo jazz

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.aira.com